

onisep

onisep.fr
toute l'info sur les métiers et les formations

Après le bac

choisir ses études supérieures

Languedoc-Roussillon





RENTRÉE 2011

ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Édito



La sortie du guide « Après le BAC » régional est devenue un rendez-vous tout à fait incontournable dans la démarche de préparation des choix d'études supérieures pour les élèves des lycées.

Il vient en complément d'un ouvrage de référence pour tout futur étudiant : le guide « Après le BAC » national en vente dans tous les bons kiosques à journaux !

Ces informations, que nous vous aidons à construire, empruntent aussi d'autres chemins. Par exemple :

– depuis le début du mois de novembre, les élèves de terminale, lorsqu'ils envisagent l'université, peuvent demander un conseil pour choisir leur spécialité de licence. Rendez-vous sur les sites des cinq universités du Languedoc-Roussillon

– au début du mois de décembre, le site « admission-postbac » est ouvert pour permettre aux élèves de compléter leur information sur les formations et les établissements d'enseignement supérieur qui les délivrent. Et à compter du 20 janvier, il sera possible de commencer à formuler des vœux sur ce site « admission-postbac » pour un BTS, une licence, un DUT, une classe préparatoire, une école d'ingénieurs recrutant niveau bac... Le conseil de classe du deuxième trimestre permettra, en février-mars, de tenir compte des conseils des enseignants pour classer ensuite ces vœux dans un ordre approprié jusqu'à la fin du mois de mai

– de décembre 2010 à avril 2011, les salons and forums et les nombreuses journées portes ouvertes des universités et des lycées seront encore l'occasion d'affiner les projets

Que d'occasions !

Je souhaite donc à tous les élèves de faire de cette lecture un des moments-clés de leur parcours de découverte des métiers et des formations.

Olivier Brunel, Délégué régional

onisep

Ministère de l'Éducation nationale
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Office national d'information sur les enseignements et les professions
12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Directeur de la publication : Pascal Charvet
Directeur adjoint : Alain Taupin

DÉLÉGATION RÉGIONALE MONTPELLIER
31 rue de l'université CS 39004
34064 Montpellier Cedex 02
Directeur délégué : Olivier Brunel
Rédacteur en chef : Jean-Marie Quiesse
Rédaction : Renaud Taddei
Conception graphique et mise en page : Studio Onisep : Emilie Rousseau
Fabrègue Imprimeur
Suivi technique : Emilie Rousseau, Dorothée Douriez, Chantal Sciabbarrasi

SERVICES CENTRAUX
Éditions
Direction Cross-Média : Virginie Sainte-Rose et Arielle Girot
Rédactrice en chef : Nelly Burgaleta
Rédaction : Françoise Martin
Correction : Valérie Doineau
Ressources documentaires
Directrice du département : Catherine Méric
Documentation : Anne-Camille Bazzoli, Marie Forestié, Valérie Forestiez, Gilles Foubert, Pascale Guellier, Dominique Kanonidis, Véronique Pavageau, Caroline Peignier, Mireille Reynier, Hervé Tabarly
Fabrication
Directrice du département : Marie-Christine Jugeau
Photogravure : Key Graphic (Paris)
Maquette/Mise en page
Studio Onisep : Isabelle Sénéchal
Iconographie : Brigitte Gilles de la Londe
Diffusion et commercialisation
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Internet : onisep.fr/lalibrairie
Relations clients : service_clients@onisep.fr
Publicité : Ideepole, Groupe Bygmalion, 25 rue de Clichy, 75009 Paris
Directeurs de publicité : Thierry et Romuald Lestrehan
Tél. : 01 42 12 70 80 - Fax. : 01 42 12 74 12


Le kiosque : ENS SUP

ISSN : 1148-0432 CPPAP : 1253 AD

Imprimé en France par Fabrègue Imprimeur,
BP 10 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
Dépôt légal et copyright : Décembre 2010

Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

Sommaire

Choisir sa voie

- Pour s'inscrire : admission-postbac.fr 3
- Testez votre choix universitaire 3
- Étudier en Europe 3
- Le schéma de l'enseignement supérieur 4

La vie étudiante 7

Les filières d'études

- Les licences 10
- Le DUT (diplôme universitaire de technologie) 12
- Le BTS (brevet de technicien supérieur) 13
- Les écoles spécialisées 14
- Les classes préparatoires 16

Et si vous échouez au bac ? 19

Dans votre région 21

- Les formations par domaines 21
- Les formations par filières d'études
  - Universités 22
  - IUT (instituts universitaires de technologie) 30
  - STS (sections de techniciens supérieurs) 32
  - Mentions complémentaires post-bac 36
  - Expertise comptable 37
  - CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) 40
  - Écoles d'ingénieurs et de commerce 43
  - Écoles spécialisées (architecture, arts, notariat, social, santé) 45
- Les adresses des établissements 48
- Les mots-clés 53
- Les adresses utiles (salons, CIO, SCUIO, CROUS, handicap) 54

Spécial bac pro

- Alternance 57
- Correspondance entre spécialités de bac pro et de BTS ou BTSA 58



POUR COMMANDER NOS PUBLICATIONS, rendez-vous page 9



Admission-postbac.fr Faites le bon choix

Vous devez - dès le 20 janvier et jusqu'au 20 mars - remplir un dossier unique de candidature sur le site internet **www.admission-postbac.fr**, en vue d'une inscription dans l'enseignement supérieur (hors écoles spécialisées).

Vous trouverez sur ce site des informations sur la procédure à suivre et sur les formations concernées (DEUST, licences, DUT, BTS, BTSA, DCG, classes de mise à niveau, classes prépa, écoles d'architecture, certaines écoles d'ingénieurs…).

Pour créer votre dossier, il faudra d'abord saisir vos INE (identifiant national élève) et date de naissance, puis donner une adresse électronique valide et durable pour obtenir vos codes d'accès et pour être joignable ultérieurement.

Muni(e) de ces codes, vous accédez à l'espace candidature. C'est là que vous devrez établir une liste de vœux hiérarchisés avant le 20 mars. Il est possible, ensuite, d'en modifier l'ordre jusqu'au 31 mai.

Attention, vous devez placer dans les vœux toutes les formations susceptibles de vous intéresser, y compris les licences universitaires.

En fonction des vœux indiqués, vous obtiendrez toutes les instructions relatives aux dossiers à constituer, qui varient selon les formations demandées.

Un «module d'orientation active», proposé par les universités (lire ci-dessous), est disponible sur admission-postbac.fr ou sur le site de l'université demandée.

Entre le 9 juin et le 14 juillet, à trois reprises, vous pourrez consulter la meilleure proposition d'admission possible pour vous et devrez répondre sans tarder.

Par exemple, si, dès le début, mon vœu n°3 m'est accessible, je peux répondre de quatre façons différentes :

- «**oui définitif**» et en rester là, c'est-à-dire que j'accepte le vœu n°3
- «**oui… mais**», ce qui signifie que j'accepterai le vœu n°3 à défaut des deux premiers, mais que je souhaite encore obtenir le vœu n°2 ou le vœu n°1 (ce faisant, si j'obtiens le vœu n° 2, je n'aurai plus accès au vœu n° 3)
- «**non… mais**», ce qui veut dire que je refuse le vœu n°3, mais que je souhaite obtenir le vœu n°2 ou le vœu n°1 (en prenant le risque de n'avoir aucune proposition)
- «**non définitif**» et renoncer à l'ensemble de mes vœux.

Tant que vous n'avez pas répondu par «oui définitif», vous devez répondre à nouveau lors des phases suivantes.

Pensez à utiliser la rubrique «contact» si vous avez une question à poser et n'hésitez pas à solliciter l'aide de votre professeur principal et du conseiller d'orientation-psychologue pour vous déterminer.

Pour toute information complémentaire et détaillée, consultez le site du SAIO (service académique d'information et d'orientation) **www.ac-montpellier.fr/orientation** et le site de l'Onisep **www.onisep.fr**

Orientation active Testez votre choix universitaire

Vous êtes intéressé(e) par une formation universitaire ? Les universités de Montpellier, Nîmes et Perpignan vous proposent une démarche personnelle d'information et d'orientation.

Elle ne vous exonère ni de la procédure de dossier unique de candidature, à effectuer de janvier à mars (voir ci-dessus), ni de l'inscription à l'université, qui a lieu dès les résultats du bac.

Elle vient en complément, pour vous aider à vous déterminer vis-à-vis des études universitaires. Vous transmettez aux universités un formulaire retraçant votre parcours scolaire et personnel afin d'obtenir en retour un avis sur votre éventuelle inscription dans tel ou tel cursus de licence.

Vous restez, bien sûr, maître de votre décision finale. L'avis rendu par les enseignants de l'université a valeur de conseil. A vous de choisir.

Consultez les sites des universités pour plus d'informations.

Sur les sites web des universités (voir p. 22 et suivantes), vous pouvez consulter l'offre détaillée de formation.

Participez également aux journées portes ouvertes organisées par les universités (voir les dates p. 22 et suivantes). Elles constituent pour vous une occasion unique de rencontrer des enseignants et de discuter de vos projets.

Etudier à l'étranger Choisissez l'Europe

Vous souhaitez partir à l'étranger ? Lisez le dossier de l'Onisep « Etudier et travailler à l'étranger ». Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour construire votre projet : les différentes stratégies et leur mode d'emploi ; des fiches pays avec les éléments pratiques et les démarches à effectuer pour un séjour d'études ou un stage en Europe (et aussi en Amérique, Asie, Océanie ou Proche-Orient).

Vous êtes à la fois tenté(e) par une formation en apprentissage et par une expérience en Europe ? C'est possible avec le projet depart (développer l'Europe par l'apprentissage et les réseaux transnationaux) : **www.centre-inffo.fr/depart**

Vous êtes intéressé(e) par une mission de volontariat international sous l'égide du ministère des affaires étrangères, en Europe ou dans le reste du monde ? Vous pouvez déposer votre CV et consulter les offres des entreprises et des administrations françaises à l'étranger sur **www.civiweb.com**

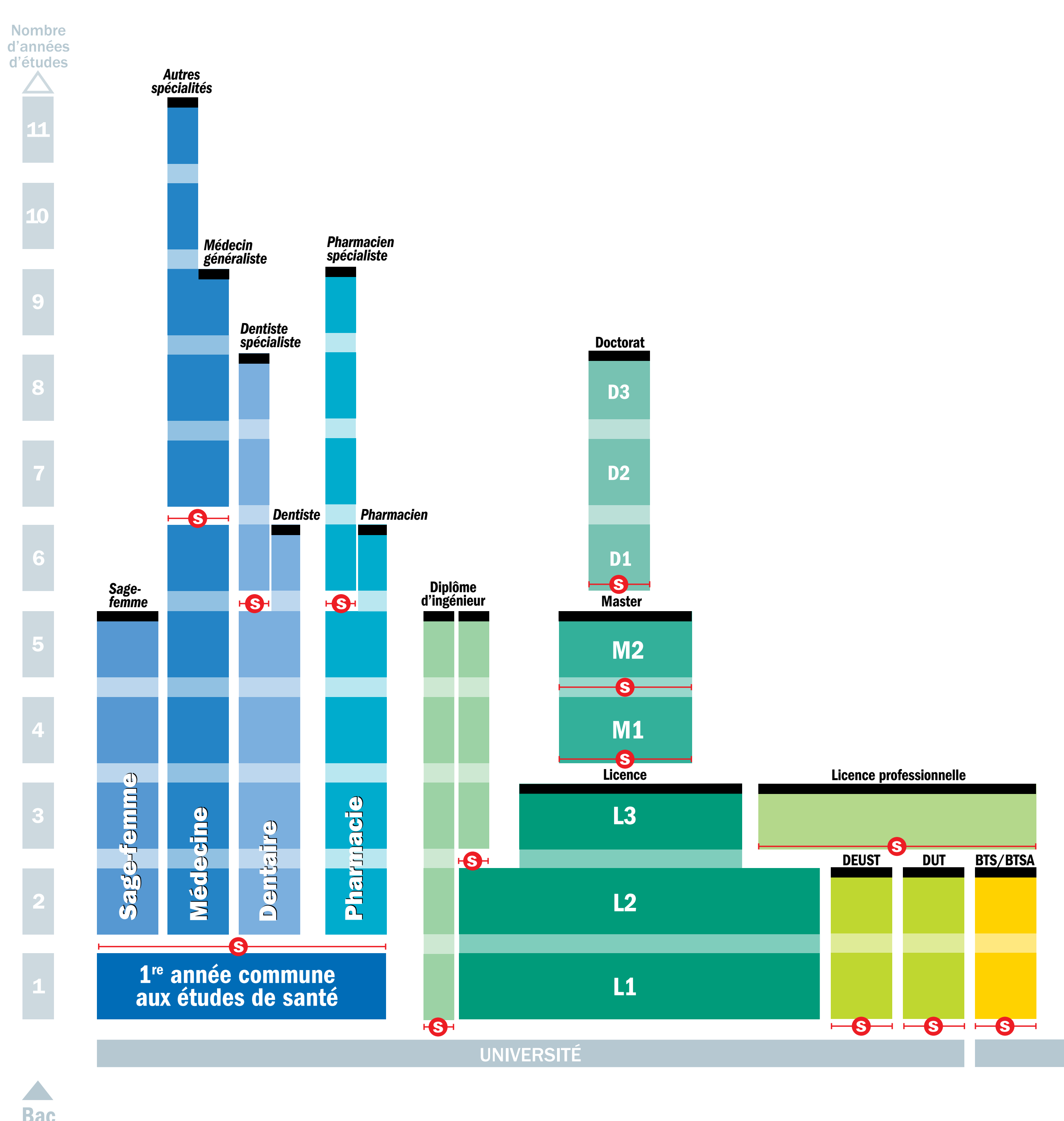
Pour vous informer :

- sur les programmes d'échanges européens (Leonardo da Vinci, Erasmus…) : **www.europe-education-formation.fr**
- sur les stages, les études, les cours de langues : **www.euroguidance-france.org** (site du réseau européen d'orientation).



Vous souhaitez partir à l'étranger, lisez le dossier de l'ONISEP « étudier et travailler à l'étranger »

Le schéma des études supérieures



Diplôme ou *Diplôme d'État*

Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre les différentes filières.

BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)
D : doctorat
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DEC : diplôme d'expert-comptable
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA : diplôme des métiers d'art



Vous avez dit LMD ? Les universités et les grandes écoles ont adopté une organisation des études en 3, 5 et 8 ans après le bac, conférant les grades de **licence** (L), **master** (M) et **doctorat** (D). Objectif du LMD ? Favoriser la construction de parcours de formation personnalisés. Son principe : pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le schéma du LMD : les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture…

Nombre d'années d'études

11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

Vétérinaire spécialisé
Vétérinaire
Diplôme d'ingénieur
Master
Archiviste-paléographe
Master
DEC
Docteur en architecture
Habilitation
Diplômes d'écoles (IEP, commerce, art et audiovisuel, ingénieurs...)
Diplômes d'écoles
DSCG
Orthophoniste
DNSEP
Architecte
Diplômes d'écoles (vente, industrie, tourisme, transports, communication...)
Assistante sociale, infirmière, kiné[1]...
DSAA
DCG
DNAP/DNAT
DMA

Grandes écoles post-bac
Commerce-gestion
ENS
Prépa éco
Prépa éco
Vétérinaires
Ingénieurs
ENS
Prépa sciences
Prépa sciences
ENS
École des chartes
Prépa lettres
Prépa lettres
Compta-gestion
Social & paramédical
Arts
Beaux-Arts
Architecture
Autres écoles

S

LYCÉE OU ÉCOLE (OU UNIVERSITÉ)



Bac

DNAP : diplôme national d'arts plastiques
DNAT : diplôme national d'arts et techniques
DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : École normale supérieure
IEP : institut d'études politiques
L : licence
M : master

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année d'études de santé.

La vie étudiante

Guide pratique à l'usage des futurs étudiants.

Se loger

- Les **demandes de logement en résidence universitaire** se font par le biais du dossier social étudiant (DSE, *voir encadré*). Attribution sous conditions de ressources.
- Le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) met à la disposition des étudiants des listes de **chambres** chez les particuliers ou de **studios** à des prix intéressants.
- Pour une **résidence privée ou un logement indépendant**, voir auprès des associations étudiantes ou des centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ ; adresses sur le site national www.cidj.asso.fr).
- Pour une place en foyer d'étudiants, contacter l'Union nationale pour l'habitat des jeunes au 01 41 74 81 00 ou consulter le site : www.unhaj.org.
- Possibilité d'obtenir des aides au logement : allocation logement à caractère social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL) selon ses ressources. Contacter la caisse d'allocations familiales ; toutes les infos sur le site : www.caf.fr.

Financer ses études

- La demande de **bourse sur critères sociaux** (BCS) se fait par le biais du dossier social étudiant (DSE, *voir encadré*). Elle est accordée en fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants à charge, de l'âge du demandeur, de la distance domicile-lieu d'études. Son montant est variable. Pour en bénéficier, il faut être assidu en cours et aux examens, progresser régulièrement dans ses études.
- **D'autres dispositifs existent**, qui ne peuvent être cumulés avec une BCS : aide au mérite, aide à la mobilité, allocations pour la diversité, aides des collectivités ou des fondations, prêts étudiants sans caution ni conditions de ressources, etc.

Il existe par ailleurs un Fonds national d'urgence pour les étudiants en situation de précarité (rupture avec la famille…). S'adresser au Crous.

À noter : les critères d'attribution pour l'enseignement supérieur diffèrent de ceux du secondaire. **Se renseigner** sur ses droits auprès du **Crous** sans attendre les résultats du bac.

- Nombre d'étudiants sont amenés à travailler en parallèle de leur scolarité. Des **offres d'emplois temporaires ou de jobs étudiants** sont diffusées par le Crous, le CIDJ. Le travail ne prive pas du droit à percevoir une bourse.

Se soigner

- L'**inscription à la sécurité sociale étudiante** est obligatoire. Elle se fait auprès du service de la scolarité de l'établissement qui délivre la carte d'étudiant.

Le paiement de la cotisation (198 € en 2009-2010) est exigé pour ceux qui atteignent l'âge de 20 ans dans l'année scolaire (hormis les boursiers). Les autres sont en principe couverts par la sécurité sociale parentale.

- L'adhésion à une **mutuelle étudiante** est facultative mais recommandée, car elle complète le remboursement des frais médicaux versé par la « Sécu ».

Il existe plusieurs mutuelles : La Mutuelle des étudiants www.lmde.com ; l'Union nationale des sociétés étudiantes mutualistes régionales www.usem.fr.

S'informer, s'orienter

Renseignez-vous le plus tôt possible sur les études et leurs débouchés. Utilisez toutes les ressources :

- **journées portes ouvertes** dans les établissements et **salons spécialisés** ;
- dispositifs d'« **orientation active** » ;
- rencontres organisées par le lycée et le CIO ;
- entretien d'orientation de terminale ;
- entretiens et ateliers proposés par le **conseiller d'orientation-psychologue** ;
- centre de documentation et d'information ;
- publications, produits multimédias de l'**Onisep** et www.onisep.fr ;
- le service www.monorientationenligne.fr par tchat, mail et téléphone.

INFO +

DSE

Une démarche unique pour **demander une bourse et/ou un logement** en résidence universitaire : le dossier social étudiant. Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

· L'**inscription** pour la rentrée universitaire suivante se fait sur le site Internet du Crous de l'académie : accessible via www.cnous.fr, ou sur le site de l'établissement supérieur d'accueil, **au 2e trimestre**. Attention à bien respecter le délai.

· Dans les 15 jours qui suivent le retour du dossier, le Crous émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande : attribution, rejet, attente.

· De **juin à octobre**, le Crous donne une réponse définitive au vu du justificatif d'inscription.

L'accueil des étudiants handicapés

Afin d'intégrer le mieux possible les étudiants en situation de handicap, **certains établissements** (notamment toutes les universités) **proposent un accueil spécifique**. Vous pourrez alors être informé sur l'accessibilité des locaux, sur les équipements pédagogiques adaptés, sur les modalités particulières d'aménagement des examens...

Pour obtenir des aides humaines et matérielles, vous devrez vous tourner vers la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il existe aussi des associations spécialisées.

> POUR LES ADRESSES de votre région voir p.56

Pour en savoir +

> UN SITE
www.onisep.fr/handicap



Des publications pour **bien choisir son orientation !**



	Réf.	Prix	Qté	Total
LES INDISPENSABLES				
• Après le Bac	900 841	9 €	....	....
• Etudier et travailler à l'étranger	900 850	9 €	....	....
• Les classes prépas	900 852	9 €	....	....
• Après un BTS ou un DUT	900 729	11 €	....	....
• Que faire sans le bac ?	900 851	9 €	....	....
ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MÉDIAS				
• Les métiers de la mode	900 859	12 €	....	....
• Les métiers de l'audiovisuel	900 805	12 €	....	....
• Les métiers de l'artisanat d'art	900 806	12 €	....	....
• Culture et patrimoine	900 527	12 €	....	....
• Les métiers de l'édition et du livre	900 807	12 €	....	....
• Graphisme et design	900 522	12 €	....	....
• Journalisme, communication, documentation	900 857	12 €	....	....
• Les métiers de l'Internet et des jeux vidéo	900 637	12 €	....	....
• Les métiers du spectacle	900 802	12 €	....	....
BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
• Les métiers de la mécanique	900 804	12 €	....	....
• Les métiers du transport et de la logistique *(disponible en novembre 2010)*	900 864	12 €	....	....
• Les métiers du bâtiment et des travaux publics	900 809	12 €	....	....
• Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage *(disponible en novembre 2010)*	900 863	12 €	....	....
DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
• Les métiers des armées et de la gendarmerie	900 635	12 €	....	....
• Les métiers du droit et de la justice	900 629	12 €	....	....
• Les études de droit et de sciences politiques	900 733	11 €	....	....
ÉCONOMIE / COMMERCE / GESTION				
• Les écoles de commerce *(disponible en novembre 2010)*	900 854	9 €	....	....
• Après le Bac ES *(disponible en novembre 2010)*	900 883	11 €	....	....
• Après le Bac STG	900 728	11 €	....	....
• Les métiers du marketing, de la vente et de la pub	900 633	12 €	....	....
• Les métiers de la banque et de l'assurance	900 861	12 €	....	....

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxe s'applique. Merci de nous consulter.
Conditions générales de vente disponibles sur onisep.fr/lalibrairie ou sur simple demande.

	Réf.	Prix	Qté	Total
NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
• Les études de sciences de la vie et de la Terre	900 794	11 €	....	....
• Les métiers de l'agriculture	900 803	12 €	....	....
• S'occuper d'animaux	900 519	12 €	....	....
SANTÉ / SOCIAL / ESTHÉTIQUE				
• L'humanitaire	900 525	12 €	....	....
• Travailler auprès des enfants	900 520	12 €	....	....
• Les métiers du social	900 636	12 €	....	....
SCIENCES HUMAINES / LETTRES / LANGUES				
• Après le Bac L	900 727	11 €	....	....
• Les études de sciences humaines	900 731	11 €	....	....
• Les métiers des langues et de l'international	900 862	12 €	....	....
SCIENCES / TECHNOLOGIES				
• Les écoles d'ingénieurs *(disponible en novembre 2010)*	900 853	9 €	....	....
• Après le Bac S *(disponible en novembre 2010)*	900 882	11 €	....	....
• Les études de physique et de chimie	900 732	11 €	....	....
• Après les Bacs STI, spécialités industrielles et STL	900 730	11 €	....	....
• Les métiers de l'énergie	900 860	12 €	....	....
• Les métiers de la chimie, industrie et recherche	900 632	12 €	....	....
• Les métiers de l'informatique	900 634	12 €	....	....
TOURISME / LOISIRS				
• Les métiers du sport	900 808	12 €	....	....
• Les métiers du tourisme et des loisirs	900 628	12 €	....	....

Montant de la commande .... €

Frais d'envoi en Colissimo* + ... €

France Métropole : + 4 € (30566) **DOM :** + 15 € (30585),
UE et Suisse : + 8 € (30583), **TOM et étranger hors UE :** + 20 € (30586)

**Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 150 €, un forfait de 30 € est appliqué (30584).*

TOTAL DE LA COMMANDE .... €

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

commandez en ligne !
www.onisep.fr/lalibrairie

Votre adresse postale :

Nom / Prénom ....

Adresse ....

.... Code Postal |_|_|_|_|_|

Localité .... Pays ....

E-mail ....

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

☐ *Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.*

Votre mode de paiement :

☐ Règlement par carte bancaire :

N° carte |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Expiration |_|_|_|_|

Veuillez indiquer les trois derniers chiffres du numéro figurant dans le pavé "signature" au dos de votre carte : |_|_|_|

☐ Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : **l'agent comptable de l'Onisep**

Date et signature :

DCN Fin de validité : 31/07/11

Les licences

En 3 ans après le bac, la **licence générale** est le 1er pas vers le **master**. Organisée en parcours, elle offre une spécialisation progressive et permet aussi, une fois le titre acquis, d'entrer dans la vie active.


© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

S'INSCRIRE

➤ Du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

Voir p. 3

➤ Où et comment ?

L'université couvre de nombreux domaines de formation et délivre des diplômes à différents niveaux : licence, master, doctorat (d'où l'appellation LMD).

- **La licence** se prépare en **6 semestres** (3 ans) au sein d'une unité de formation et de recherche (**UFR**). La 1re année est dite **L1** (année fondamentale) ; la 2e année, **L2** (année de consolidation) ; la 3e année, **L3** (année de spécialisation).
- Les cours magistraux en amphi alternent avec des travaux dirigés (**TD**) ou pratiques (**TP**) en groupes-classes. Toutefois, le plan pluriannuel (2008-2011) pour la réussite en licence préconise une limitation des cours en amphi pendant la 1re année de licence (L1) afin d'offrir aux étudiants un encadrement pédagogique renforcé. Durant le cursus licence, il prévoit également au moins un stage en entreprise, dans l'administration, l'enseignement ou au sein d'associations.

➤ Accès

Avec le bac (ou un diplôme équivalent). Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec son profil.

- À l'université, suivre des études dans la filière de son choix est un droit, dans la limite des places disponibles.

Ainsi, **certaines filières** très demandées organisent lors des inscriptions des **tests de niveau** : en langues, en arts plastiques, en musique…

- S'il est aisé de s'inscrire en licence, il est important de **se renseigner au préalable sur les contenus** de la filière envisagée, ses exigences, les profils adaptés… afin de limiter les risques d'échec.
- Le dispositif dit « **d'orientation active** » est généralisé à toutes les universités. Sur le site www.admission-postbac.fr, l'élève de terminale indique ses vœux de filières pour obtenir un avis sur ses chances de réussite et des conseils. Il reste maître de son choix.

➤ Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à l'université.

- Avec **20 à 30 heures hebdomadaires d'enseignement en moyenne**, chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examen dont une de rattrapage. La seule participation aux cours ne saurait toutefois suffire à assurer la réussite aux évaluations.
- Pour être de ceux qui réussissent en 1re année, il faut approfondir les cours régulièrement, lire des ouvrages spécialisés chez vous et en bibliothèque universitaire (BU). Compter au moins une **vingtaine d'heures de travail personnel par semaine.**
- Depuis la rentrée 2008, le **plan pluriannuel pour la réussite en licence** alloue, en 1re année, 5 heures supplémentaires par semaine d'accompagnement ou d'enseignement.

Ce plan prévoit aussi un **accompagnement renforcé** : ainsi, le **tutorat** d'accueil en début de 1er semestre permet à l'étudiant nouvellement inscrit à l'université d'identifier ses points forts et lacunes ; les **modules de soutien** pilotés par des enseignants référents l'aident par la suite à surmonter d'éventuelles difficultés.

À SAVOIR

Les licences professionnelles

Elles se préparent en 1 an post-bac + 2 (L2, BTS, BTSA, DUT…), à l'université, en lycée, en école ou en centre de formation d'apprentis (CFA). Offrant une spécialisation plus poussée ou une double compétence, elles sont conçues pour permettre une insertion professionnelle immédiate.

INFO +

L'université, c'est aussi…

> **Les études de santé** se déroulent à l'université. Les filières médecine, pharmacie, dentaire et sage-femme débutent par une année commune aux études de santé. Les cursus de sage-femme, dentaire, médecine et pharmacie débouchent, en 5 à 11 ans, sur des diplômes d'État. Les cursus d'orthoptiste et d'orthophoniste mènent, en 3 ou 4 ans, à un certificat de capacité. Ces titres sont obligatoires pour exercer.

> Sont aussi délivrés à l'université : les diplômes universitaires (**DU**, tous niveaux), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (**DEUST**) et les diplômes universitaires de technologie (**DUT**) > voir p. 12.

Au programme

Les licences se répartissent en domaines de formation (sciences, technologie, santé ; sciences humaines et sociales ; arts, lettres, langues ; droit, économie, gestion) qui se déclinent en une trentaine de mentions (droit ; langues étrangères appliquées ; lettres ; géographie ; mathématiques…). Chaque mention propose des parcours types, définis par chaque université.
Certaines licences proposent des spécialités (type d'activités sportives en STAPS ; langue(s) étudiée(s) en LLCE ou LEA).

- La **licence générale** couvre **6 semestres**. Chaque semestre se compose d'**unités d'enseignement** (UE) obligatoires et optionnelles, valant chacune un nombre de **crédits** donné. L'étudiant valide 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.
- La **1re année de licence (L1)** renforce l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (informatique, méthodologie de travail, préparation au projet professionnel et à l'insertion, langues étrangères).

À noter : pour certains étudiants en difficulté, la **réorientation** vers un DUT ou un BTS est favorisée. Elle peut intervenir dès la fin du 1er semestre ou en fin de L1.

- La **2e année de licence** (**L2**) est articulée autour de la spécialisation disciplinaire et de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La **poursuite d'études en licence professionnelle** est ouverte aux étudiants issus de L2.
- La **3e année de licence** (**L3**) s'attache à approfondir la **spécialisation** disciplinaire et à renforcer l'ouverture vers les champs de métiers possibles. En fin de L3, tout étudiant devra avoir validé **au moins un stage** dans son cursus (administration, enseignement, entreprise, association).

Validation du diplôme

L'évaluation des connaissances se fait par contrôle continu, examen terminal ou combinaison des deux modalités. En L1, le **contrôle continu** se généralise.

- La **licence générale** vaut **180 crédits européens.** Des crédits **capitalisables** (c'est-à-dire définitivement acquis, ce qui autorise une interruption puis une reprise des études) et **transférables**, en France et dans les pays de l'espace européen. Les périodes d'études à l'étranger sont ainsi validées.

Ce système de crédits **favorise la mobilité** : d'un établissement à l'autre, d'une région ou d'un pays à l'autre, et permet la **construction de parcours individualisés.**

Poursuite d'études

De niveau bac + 3, la licence générale est le socle des études longues.

- Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en **master** (bac + 5). Ce diplôme correspond à 4 semestres (120 crédits européens). Il est organisé sur deux années (**M1** et **M2**) qui se déclinent en spécialité et parcours « recherche » ou « professionnel ».
- Les autres peuvent **rejoindre une école** de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un institut d'études politiques… accessibles sur titres et épreuves.
- La **licence** permet de se présenter aux concours administratifs de catégorie A.

Débouchés

- Le **master permet de s'insérer** dans une fonction ou un secteur d'activité précis. Les profils scientifiques à vocation industrielle (électronique, automatisme, maintenance…) sont les mieux placés sur le marché du travail. Les diplômés en gestion connaissent aussi des conditions d'insertion favorables. Les profils littéraires, sciences humaines et droit présentant une double compétence (langue et informatique, ou art et gestion...) sont très appréciés des employeurs.
- Le master permet de se présenter aux **concours de la fonction publique**, notamment de **l'enseignement**. Il permet aussi de s'inscrire en doctorat (bac + 8).

> Pour les formations dans votre région, voir p. 22 et suivantes.

LEXIQUE

- **BTS/BTSA :** brevet de technicien supérieur/agricole
- **CPGE :** classe préparatoire aux grandes écoles
- **DEUST :** diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- **DUT :** diplôme universitaire de technologie
- **LEA :** langues étrangères appliquées
- **LLCE :** langues, littératures et civilisations étrangères
- **L1 :** 1re année de licence
- **M1 :** 1re année de master
- **STAPS :** sciences et techniques des activités physiques et sportives
- **UE :** unité d'enseignement
- **UFR :** unité de formation et de recherche



Itinéraires d'accès à la licence

Les admissions se font en L1, L2 ou L3 selon le parcours d'origine de l'étudiant.

Études médicales et pharmaceutiques
Grandes écoles
1re année commune
CPGE
CPGE
Licence
L3
L2
L1
DUT
DEUST
BTS/BTSA
Baccalauréat

Les DUT

(diplômes universitaires de technologie)

Un diplôme qui permet **l'insertion immédiate** sur le marché du travail et la **poursuite d'études.**



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

S'INSCRIRE

➤ Du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

Voir p. 3

À SAVOIR

Avec près de 60 spécialités, le **DEUST** (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) propose des formations en 2 ans sur des créneaux pointus, adaptés au marché du travail local. Accès : sur dossier, voire entretien ou tests, après le bac, ou après une L1 ou une L2.

➤ Où et comment ?

Le DUT se prépare en **4 semestres**, soit 2 ans, au sein d'un institut universitaire de technologie (**IUT**). La formation alterne cours magistraux/CM en amphi, travaux dirigés/TD en petits groupes (et, selon les spécialités, travaux pratiques/TP), projets tutorés et stages en entreprise. Certains IUT proposent la formation par **apprentissage**. Le programme d'études étant identique à celui proposé sous statut étudiant, choisir l'alternance université/entreprise demande un investissement personnel important.

➤ Accès

Avec le bac. Il est recommandé que celui-ci soit compatible avec la spécialité visée. Sélection sur dossier (bulletins de première, du 1er et/ou du 2e trimestres de terminale), parfois sur tests et/ou entretien.

- Les titulaires d'un bac technologique obtenu avec mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en DUT dans les formes et délais prévus.
- Quelques IUT proposent la formation en un 1 an appelée « **année spéciale DUT** » pour les candidats ayant validé un bac + 2.

➤ Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de CM, de TD (et, selon les spécialités, de TP) et de projets tutorés. auxquelles s'ajoute beaucoup de travail personnel. Un rythme soutenu qui exige constance, rigueur, assiduité et sens de l'organisation.

INFO +

L'apprentissage

> Une formule **pour les formations professionnelles** de tous niveaux. Dans le supérieur, 50 % des apprentis préparent un BTS/BTSA et 10 %, un DUT.
Les avantages de l'apprentissage : étudier tout en étant salarié, appliquer immédiatement la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience.
Un choix d'études qui n'est pas sans contraintes. Vie active rime avec horaires et vacances de salarié, emploi du temps chargé... Il n'est pas toujours facile de gérer son temps entre travail et études. De fait, le taux de réussite des apprentis est inférieur à celui des étudiants scolarisés. D'où la nécessité de s'engager en connaissance de cause.
Pour en savoir plus : www.lapprenti.com ; www.travail-solidarite.gouv.fr.

➤ Au programme

La formation comporte **une majeure** couvrant le coeur de compétences requises pour le domaine professionnel visé et **trois modules complémentaires** choisis par l'élève selon son projet, ainsi que **10 à 12 semaines de stage** valant première expérience professionnelle.

- Avec 45 spécialités (options comprises), tous les secteurs ne sont pas couverts. Ainsi, il n'y a aucun DUT en audiovisuel ni en arts.

➤ Validation du diplôme

Le **diplôme national** est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances, avec une validation de chaque semestre.

- Inscrit dans le LMD, le DUT donne droit à **120 crédits européens**.

➤ Poursuite d'études

La formation polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études (+80% des diplômés). Les possibilités varient selon la spécialité.

- À l'université, les **licences pro** sont la voie la plus adaptée. Pour approfondir la formation ou acquérir une double compétence tout en accédant au niveau bac + 3.

Les **licences générales** sont accessibles avec un solide dossier. Objectif : la poursuite d'études en master (bac + 5).

- Autres pistes : rejoindre une **école d'ingénieurs** pour 3 ans (passage par une prépa ATS en 1 an recommandé), une école de commerce pour 1 à 3 ans, ou une **formation complémentaire** en 1 an.

➤ Débouchés

L'**insertion professionnelle** des titulaires de DUT est **globalement satisfaisante**.

> Pour les formations dans votre région, voir p. 30 et suivantes.

DANS LES LYCÉES ET LES ÉCOLES

Les BTS

(brevets de technicien supérieur)



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Les BTS et BTSA (pour l'agriculture) répondent aux **besoins des entreprises**.

Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent sur 2 ans, dans une section de techniciens supérieurs (STS). À noter : les BTS prothésiste-orthésiste et podo-orthésiste se préparent en 3 ans.

- Avec une trentaine d'élèves par classe, l'**encadrement pédagogique** est proche de celui de terminale.
- Certains établissements proposent la formation par **apprentissage** : une formule réservée aux plus motivés et travailleurs.

Accès

Avec le bac (ou un niveau bac dans certains cas). Il est recommandé que celui-ci soit compatible avec la spécialité visée.

- Sélection sur **bulletins scolaires** (et travaux personnels, par exemple pour les arts) et parfois **entretien** de motivation. Les bacheliers technologiques sont prioritaires.
- Les titulaires d'un bac technologique ou professionnel obtenu avec mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en BTS/A dans les formes et délais prévus.

Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours magistraux/CM, travaux dirigés/TD et pratiques /TP. Sans oublier les devoirs, les projets à rendre… Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

Quelles différences ?

DUT	BTS
> à l'université	> en lycée ou en école
> 250 élèves par promo	> 30 élèves par classe
> 65 % ont un bac général	> 65 % ont un bac techno
> 45 spécialités et options	> 133 spécialités et options
> études polyvalentes	> études plus spécialisées
> contrôle continu	> examen final (CCF)
> 83 % des diplômés poursuivent leurs études	> 49 % des diplômés poursuivent leurs études

Au programme

Le BTS/BTSA permet d'acquérir des **compétences dans un domaine pointu** : transport, électronique, design, sciences et technologies des aliments... Il est proposé dans 133 spécialités (options comprises).

- Avec un objectif d'insertion professionnelle, la formation privilégie la **pratique**, les **stages** et l'intervention de représentants du secteur.
- Les matières générales (français, maths, langues…) constituent la moitié de la formation en 1re année et le tiers en 2e année.

Validation du diplôme

Le diplôme national s'acquiert sur examen final et contrôle en cours de formation (CCF). Les résultats de 1re année sont déterminants pour le passage en 2e année. Intégré au LMD, le BTS vaut **120 crédits européens**.

Poursuite d'études

Près de la moitié des titulaires de BTS/BTSA poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prédispose moins à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

- Ils préparent principalement une **licence pro** (bac + 3) ou une **formation complémentaire en 1 an**, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.
- Les **écoles d'ingénieurs** proposent des concours spécifiques. Il est conseillé de suivre une **prépa** ATS **en 1 an** : celle réservée aux BTS-DUT industriels mène aux écoles d'ingénieurs ; celle ouverte aux BTSA et à certains BTS ou DUT de biologie et de chimie notamment conduit également aux écoles d'agronomie ou vétérinaires.
- La plupart des **écoles de commerce** recrutent les titulaires de BTS (majoritairement, du domaine économie et gestion) sur concours.

Débouchés

Les BTS/BTSA sont **appréciés des entreprises**, avec des variations selon les spécialités.

> Pour les formations dans votre région, voir p. 32 et suivantes.

S'INSCRIRE

➤ Du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

Voir p. 3

À SAVOIR

Le passage par une année de **mise à niveau** (MAN) est requis pour intégrer certains BTS. C'est le cas du BTS hôtellerie-restauration, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie. C'est souvent le cas également des BTS des arts appliqués, pour ceux qui n'ont pas le bac STI correspondant.

À SAVOIR

À bac + 2, le **DMA** (diplôme des métiers d'art) existe dans 13 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STI arts appliqués, un BMA de même spécialité, un BT arts appliqués, ou parfois un autre bac après mise à niveau.

Les écoles spécialisées

Après le bac, nombre de lycées, instituts et écoles proposent des **formations professionnelles.**



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

À SAVOIR

Il existe des formations professionnalisantes en un an post-bac : formation complémentaire d'initiative locale (**FCIL**) ; mention complémentaire (**MC**) ; certificat de spécialisation (**CS**). Proposées sur des créneaux pointus, elles doivent faciliter l'insertion dans le marché du travail.

À SAVOIR

Les formations en écoles spécialisées menant à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation. D'autant qu'il n'y a **pas de diplôme intermédiaire** : il faut achever le cursus pour avoir le titre. En cas d'échec ou d'abandon, rares sont les possibilités de réorientation.

LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

Vingt écoles publiques (ENSA) préparent au **métier d'architecte** et deux à celui d'architecte **paysagiste**. Elles délivrent un diplôme d'État. **Durée :** 5 ans. **Accès :** sur dossier avec le bac. Les bacheliers S sont majoritaires.

Forment également des architectes : une école privée parisienne (ESA) et une école d'ingénieurs à Strasbourg (INSA).

Forment également des paysagistes : l'ENSP Versailles-Marseille, 4 écoles d'ingénieurs (ENSNP Blois, Agrocampus Ouest INH Angers, Polytech Tours, ITIAPE Lesquin) et une école spécialisée (ESAJ Paris).

LES ÉCOLES D'ART

Publiques ou privées, elles préparent aux **métiers du graphisme** ou **du design** pour la mode, la publicité, l'édition, la communication visuelle, l'aménagement d'espace… C'est leur réputation dans la profession qui prime.

Durée : 2 à 5 ans. **Accès :** sur dossier de travaux personnels, concours et entretien, avec le bac. La sélection est sévère.

- Les **écoles supérieures d'arts appliqués publiques** (Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boulle à Paris ; ESAAT à Roubaix ; ESAD à Strasbourg, lycée Alain-Colas à Nevers, lycée La Martinière Diderot à Lyon) préparent aux **DMA** et **BTS** (bac + 2), puis aux **DSAA** (bac + 4).
- Les **écoles nationales, régionales ou municipales des beaux-arts** délivrent elles aussi des diplômes nationaux: DNAT, DNAP à bac+3 ; DNSEP à bac+5.
- Les plus réputées sont les **écoles nationales supérieures d'art** : Les Ateliers (**ENSCI**), Les Arts-Déco (**ENSAD**), Les Beaux-Arts (**ENSBA**), à Paris. Accessibles sur concours post-bac, elles accueillent peu d'étudiants.
- Les **écoles privées** sont souvent très coûteuses. On en dénombre de prestigieuses (Penninghen, ECV, Camondo…).

LES ÉCOLES DE CINÉMA, DE MUSIQUE, DE SPECTACLE

- De nombreuses écoles en audiovisuel, privées, recrutent dès le bac, pour 3ans. Les écoles publiques (Louis-Lumière et La Fémis à Paris, l'École de photo d'Arles) sont accessibles sur concours post-bac+2. Deux écoles consulaires post-bac forment au cinéma d'animation: l'**EMCA** gérée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Angoulême et **Les Gobelins** gérée par la CCI de Paris.
- Les **écoles nationales d'art dramatique** n'admettent pas les débutants. Quelques écoles publiques reconnues proposent des formations en 2 ou 3 ans accessibles sur concours. Les cours ou écoles privés, ouverts à tous, sont de qualité variable. **L'ENSATT** Lyon, qui forme les artistes et techniciens du théâtre, ne recrute qu'à bac+2.
- Pour la **musique** et la **danse**, **conservatoires** nationaux ou régionaux et **écoles privées** se partagent les formations.

LES ÉCOLES DE COMMUNICATION

- Les écoles formant les **chargés de communication**, **attachés de presse** ou **chargés de relations publiques** sont souvent privées et coûteuses.

INFO +

Bien choisir son école

Dans certains secteurs comme les arts, l'audiovisuel, le tourisme ou le commerce, **les écoles privées sont nombreuses et de qualité inégale.** Informez-vous : depuis quand l'école existe-t-elle ? Comment sélectionne-t-elle ses élèves ? Quels sont les résultats aux examens ? Que recouvrent les frais de scolarité ? L'insertion professionnelle à la sortie de l'école est-elle bonne ?

Il est important de savoir la nature du diplôme délivré. Un diplôme d'ingénieur est dit «RCT» s'il est reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI). Un titre est «consulaire» s'il est délivré par une école de la CCI (chambre de commerce et d'industrie); «visé», s'il est délivré par une école reconnue de l'État. Par ailleurs, certains syndicats professionnels octroient des labels qualité.

Durée : 4 ans (2 cycles de 2 ans). **Accès :** sur dossier, tests et entretien avec le bac ou plutôt à bac+1.

- Parmi les formations de **journalisme** reconnues par la profession, deux recrutent post-bac : les **IUT information-communication de Tours et Lannion**, qui délivrent un diplôme universitaire de technologie. Les autres recrutent à bac+2 ou +3 ; les admis ont souvent un niveau bac+5.

Durée : 2 ans. **Accès :** sur concours ; les admis dans ces IUT ont souvent bac+2, +3.

LES ÉCOLES DE COMPTABILITÉ, DE COMMERCE OU DE GESTION

- Les **écoles de la filière expertise comptable** dispensent des formations à différents niveaux, menant à des diplômes spécifiques. Le premier est le diplôme de comptabilité et gestion (DCG) que l'on peut aussi préparer en **lycée public ou privé**. **Durée :** 3 ans. **Accès :** sur dossier avec le bac S, ES ou STG.
- Les **écoles spécialisées dans la distribution, la vente ou le commerce international** sont nombreuses. Signalons les écoles consulaires organisées en réseau: les instituts de force de vente (**IFV**), les instituts de promotion commerciale-écoles du commerce et de la distribution (**IPC-ECD**), rassemblées sous la bannière Négoventis; les écoles de gestion et de commerce (**EGC**) et les académies commerciales internationales (**ACI**). Leur qualité est reconnue sur le marché du travail.

Durée : 1 à 3 ans. **Accès :** sur concours ou sur dossier, tests et entretien, avec le bac.

- Une quarantaine d'**écoles supérieures de commerce** recrutent dès le bac.

Durée : 4 à 5 ans. **Accès :** sur **concours** avec le bac S, ES, voire STG ou L.

LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Environ 120 écoles recrutent au niveau du bac: les INSA, les ENI, les écoles de la Fésic, les écoles Polytech, les UT... Certaines le font *via* des cycles préparatoires communs (CPP, CPI, CPBX…) ouvrant à un nombre restreint d'écoles. D'autres, à «prépas intégrées», permettent à leurs élèves de continuer sans concours dans le cycle ingénieur que chacune d'elles propose.

Durée : 5 ans (2 ans en cycle préparatoire; 3ans en cycle ingénieur). **Accès :** sur concours avec les bacs S, STI, STL ou STAV.

LES ÉCOLES INDUSTRIELLES

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : qualiticien, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats... Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile. Les plus nombreuses concernent le **technico-commercial** ou l'**informatique.**

Durée : 2 à 4 ans d'études. **Accès :** sur dossier, tests et entretien, avec un bac S ou STI.

LES ÉCOLES PARAMÉDICALES

Elles préparent à une quinzaine de **métiers** (auxiliaire de puériculture, infirmière…) et délivrent un diplôme d'État (**DE**). Les formations d'orthophoniste et d'orthoptiste menant au certificat de capacité se déroulent à l'université (*voir p.* 6).

Durée : de 1 an pour l'aide-soignant à 6 ans pour l'ostéopathe. 3 ans, le plus souvent.

Accès : sur concours, avec le bac (sauf pour aide-soignant et auxiliaire de puériculture, notamment). La sélection est sévère. Une année de préparation est parfois nécessaire. Les admis sont pour la plupart des bacheliers S ou STL. Les titulaires du bac ST2S devraient y figurer en bonne place.

Attention : certaines écoles de techniciens en analyses biomédicales, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de manipulateurs en électroradiologie médicale, de pédicures-podologues recrutent à l'issue de la 1re année commune aux études de santé.

LES ÉCOLES DU SECTEUR SOCIAL

Elles préparent aux **métiers d'assistant de service social**, d'**éducateur de jeunes enfants**, d'**éducateur spécialisé**... et délivrent un diplôme d'État (**DE**).

Durée : 1 à 3 ans. **Accès :** sur concours, avec le bac (sauf pour moniteur-éducateur, notamment). *À noter*: les DE assistant de service social et éducateur spécialisé peuvent se préparer en 1 an après le DUT carrières sociales option : assistance sociale pour l'un ; éducation spécialisée pour l'autre.

LES IEP

Au nombre des grandes écoles, les **instituts d'études politiques** forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion…

Durée : 5 ans. **Accès :** sur épreuves avec le bac. Retrait des dossiers de candidature en février-mars de l'année de terminale.

À noter: dans certains IEP, les bacheliers reçus avec mention «très bien» peuvent être dispensés des épreuves.

> Pour les formations dans votre région, voir p. 43 et suivantes.

S'INSCRIRE

➤ ***Attention aux dates.*** Habituellement, les candidatures commencent dès septembre pour les écoles du secteur social, en décembre pour les écoles paramédicales ou les écoles d'art, en février-mars pour les IEP...

➤ ***Certaines formations*** sont accessibles *via* le portail www.admission-postbac.fr. D'autres écoles ont recours à des procédures spécifiques. Ainsi, certaines ***écoles d'ingénieurs*** utilisent le site www.grandesecoles-postbac.fr.

Les ***écoles de commerce***, elles, recrutent souvent *via* des banques communes d'épreuves. Inscription dès janvier sur les sites : www.concours-acces.com ; www.concours-pass.com ; www.concours-prism.com ; www.concours-sesame.net ; www.concours-team.net ; www.concours-bachelor-egc.fr ; www.concours-keys.fr ; www.concours-atoutplus3.com.

Dans tous les cas, les épreuves de sélection se déroulent avant même l'examen du bac.

INFO +

Des écoles post-bac + 2, + 3 ou + 4

Les écoles ne recrutent parfois qu'après plusieurs années d'études supérieures. C'est le cas de la plupart des **écoles de journalisme** ou de **documentation**, mais aussi des formations professionnelles pour devenir **avocat**, **magistrat**, **notaire**... Sans oublier les **écoles normales supérieures** (ENS) et un grand nombre d'**écoles d'ingénieurs** ou **de commerce** *(voir page 17)*.

DANS LES LYCÉES PRINCIPALEMENT

Les classes préparatoires

Exigeantes, les classes prépas (dites aussi « CPGE ») sont la principale voie d'**accès aux grandes écoles**.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

LEXIQUE

ATS : adaptation technicien supérieur

BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre

CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

EPS : éducation physique et sportive

ES : économique et social

Khôlle : interrogation orale

L : littéraire

LVE : langue vivante étrangère

MP : maths-physique

MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

PC : physique-chimie

PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PSI : physique et sciences de l'ingénieur

PT : physique et technologie

PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur

S : scientifique

STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

STG : sciences et technologies de la gestion

STI : sciences et technologies industrielles

STL : sciences et technologies de laboratoire

TB : technologie, biologie

TPC : technologie et physique-chimie

TSI : technologie et sciences industrielles

À SAVOIR

Les concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires et des écoles normales supérieures prévoient des **quotas par filières**, un système de répartition qui laisse sa chance à tout profil d'élève (bachelier général comme bachelier technologique).

Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur **2 ans** au sein des **lycées** et de quelques écoles et universités.

- La formation alterne **cours théoriques**, travaux dirigés (et travaux pratiques en prépa scientifique), devoirs sur table et khôlles.
- On distingue **trois familles de prépas** : les prépas littéraires ; les prépas scientifiques; les prépas économiques. Elles mènent, selon la filière, aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles d'ingénieurs ou vétérinaires, aux écoles de commerce, aux grandes écoles militaires... Accessibles sur concours *(voir les tableaux p. 14)*, ces écoles requièrent un **bon niveau général**, de grandes **capacités de travail** et une **solide motivation**.

Accès

Admission sur **dossier scolaire** (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les **notes** de première, celles du 1er trimestre ou des deux premiers trimestres de terminale, les **appréciations** des professeurs et la **motivation** du candidat.

- Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.
- Les CPGE ne concernent pas seulement les **bacheliers généraux (S, ES ou L)**, même s'ils y sont majoritaires. L'option technologique des prépas économiques et commerciales est ainsi réservée aux **bacheliers STG** ; les prépas scientifiques TSI, TB et TPC sont réservées, selon le cas, aux **bacheliers STI**, **STL** ou **STAV** *(voir les tableaux p. 14)*.
- Il existe des **prépas en 1 an post-bac + 2**. Destinées aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT industriel, les prépas **ATS** mènent aux écoles d'ingénieurs. Ouvertes aux spécialités agricoles, de biologie ou de chimie, les prépas **post-BTSA/BTS/DUT** mènent principalement aux écoles d'agronomie et vétérinaires.

Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. **Bien s'organiser** est essentiel afin de pouvoir fournir un **effort régulier** sur 2 années.

Au programme

Les **cours sont adaptés aux exigences des concours préparés**. Pluridisciplinaires, ces classes accordent une large place à la culture générale et aux langues étrangères.

En prépas littéraires, en prépa artistique

- Les **prépas ENS lettres** proposent des cours de philo, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et des options (grec, latin, langue, géographie, arts...). La 1re année est commune aux prépas Ulm et Lyon. Le choix de l'ENS se fait en 2e année.
- Les **prépas ENS lettres et sciences sociales** prévoient français, philosophie, histoire, LVE, maths, sciences sociales, EPS, et des options (grec, latin, sciences sociales, LVE, géographie...).
- Les **prépas Saint-Cyr lettres** ont un programme similaire aux prépas ENS lettres, le sport en plus.
- La **prépa Chartes** associe français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), LVE, EPS et, en option, grec ou LVE.
- La **prépa artistique ENS Cachan** combine création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art, LVE.

En prépas scientifiques

- Certaines prépas scientifiques sont destinées aux **bacheliers S**. Les unes les accueillent en 1re année dans trois voies : MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2e année sur quatre filières : MP, PC, PSI, PT *(voir le tableau p. 14)*. Les autres sont organisées sur 2 ans, telle la voie BCPST.

- En **MP**, les maths et la physique sont les disciplines reines, sans oublier la chimie et

les sciences industrielles ou l'informatique.
- En **PC**, la physique et la chimie dominent avec une approche expérimentale. Les maths y sont moins abstraites qu'en MP.
- En **PSI**, les maths, la physique, la chimie, la mécanique et l'automatique concourent à l'étude d'objets technologiques complexes.
- En **PT**, sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de maths-physique et des TP en technologie industrielle.
- En **BCPST**, la formation aborde les sciences du vivant et géosciences, les sciences physiques et les maths.

● D'autres prépas scientifiques sont réservées aux **bacheliers technologiques**, provenant de diverses séries.
- La voie **TSI**, qui accueille les bacheliers STI industriels et STL spécialité physique, associe maths, physique, chimie, sciences industrielles.
- La voie **TB**, qui accueille les STL spécialité biologie et STAV, aborde les maths-physique, les sciences du vivant, les géosciences, les technologies biochimiques et biologiques.
- La voie **TPC**, qui accueille les STL spécialité chimie (voire physique), privilégie maths, physique-chimie, technologies physique et chimique.

En prépas économiques

● Les **prépas économiques et commerciales** accordent une large place à la culture générale, aux sciences humaines et aux langues étrangères, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.
- L'**option scientifique (ECS)**, destinée aux bacheliers S, privilégie les maths.
- L'**option économique (ECE)**, ouverte aux bacheliers ES et L (profil maths), associe économie et mathématiques.
- L'**option technologique (ECT)**, réservée aux STG, s'appuie sur l'économie, le droit et la gestion, avec mise à niveau en culture générale.

● Les **prépas économiques ENS Cachan** proposent deux voies : l'une met l'accent sur le droit (concours économie, droit et gestion), l'autre sur l'économie (concours économie, méthodes quantitatives et gestion). Y sont admis les bacheliers L, ES, S. Quelques sections accueillent les STG.

Validation des études

Le **passage de 1re en 2e année** est conditionné par les résultats et l'avis des professeurs. Le redoublement n'est pas prévu.

● Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau** étant **élevé**, les notes à l'entrée en prépa sont souvent plus faibles qu'en terminale. Ne pas se décourager.

● **Inscrites dans le LMD**, les CPGE permettent d'obtenir des crédits européens (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles.** Mais les chances de réussite ne sont pas identiques.

● À l'issue des **prépas littéraires**, les débouchés sont plus importants qu'on ne le croit. Si, du fait d'un nombre de places limité, un étudiant sur dix intègre une grande école, il existe d'autres débouchés : en écoles et en instituts (IEP, écoles de journalisme, de commerce…), ainsi qu'à l'université (licences).

80 % des étudiants de **prépas scientifiques** intègrent une école d'ingénieurs au terme des 2 ou 3 années. Environ 16 000 places sont à prendre, toutes prépas et tous concours confondus. Mieux vaut tenter sa chance au-delà des écoles très connues: X, Ponts, Mines... Quelques-uns entrent dans une ENS ou dans une école vétérinaire.

À l'issue des **prépas économiques**, 87 % des étudiants intègrent une école de commerce. Près de 8 000 places sont ouvertes. Là aussi, ne pas se limiter aux plus connues: Essec, Escp-Europe, HEC, EM Lyon, Edhec… Quelques-uns entrent à l'ENS Cachan.

● En cas d'échec aux concours, les étudiants peuvent refaire une 2e année de prépa, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou bien se réorienter. Pour faciliter les poursuites d'études à l'université, des conventions existent entre lycées et établissements d'enseignement supérieur.

● La plupart des écoles d'ingénieurs ou de commerce recrutent également hors prépas : à bac + 2, + 3 ou + 4.

S'INSCRIRE

➤ Du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

Voir p 3.

➤ Attention !
Les établissements ne proposent pas toujours la 2e année de prépa. Consultez la partie adresses du guide pour les lycées de votre académie.
Pour les lycées hors académie, consultez le site national de l'Onisep : www.onisep.fr.

À SAVOIR

Il ne faut pas confondre les « **cycles préparatoires communs** » avec les « prépas intégrées » et les CPGE. Concernant près de 80 écoles d'ingénieurs, les cycles préparatoires communs permettent chacun d'intégrer un nombre restreint d'écoles. Les prépas intégrées, elles, permettent de poursuivre dans le cycle ingénieur de l'école où l'on est entré dès après le bac.

> Pour les formations dans votre région, voir p. 40.

INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

· Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas scientifiques post-bac MP, PC, PT, PSI, TSI et TPC ou post-bac+2 ATS et post BTSA/BTS/DUT.
Les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Celles de chimie admettent des sortants de TPC ; celles de géologie-environnement accueillent aussi des élèves passés par les prépas BCPST.
· Les **écoles d'agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent sur prépas scientifiques post-bac BCPST et TB ou post-bac+2 ATS et post BTSA/BTS/DUT.
· Les **écoles de commerce** forment aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques, mais aussi après les prépas littéraires *via* l'option lettres et sciences humaines des concours.
· Les **instituts d'études politiques** sont accessibles sur épreuves et entretien, notamment après une classe prépa (sauf l'IEP de Paris).
· Les **écoles normales supérieures** d'Ulm, de Lyon et de Cachan préparent aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Toutes les filières sont concernées :accès post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques.
· L'**École des chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes (concours A) ou une prépa lettres ENS Ulm (concours B).
· L'**École Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépas Saint-Cyr lettres (concours lettres), ou MP, PC et PSI (concours sciences) ou économiques et commerciales (concours économie). Les **autres grandes écoles militaires (Air, Navale, Polytechnique, Ensieta)** recrutent sur prépas scientifiques.

Ces grandes écoles proposent des formations en 3 ans, sauf les ENS (4 ans), les IEP et les ENV (5 ans), accessibles par d'autres voies que les CPGE.

Et si vous échouez au bac ?

Certaines écoles acceptent les non-bacheliers, mais **le mieux est de repasser le bac.**

Se représenter au bac

Le passeport pour continuer ses études reste le bac. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer à nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 90 % de ceux qui se représentent l'obtiennent.

- **Refaire une année de terminale** est un droit. Mais l'inscription n'est pas automatique. Dès l'annonce des résultats, contactez le proviseur de votre lycée pour obtenir l'autorisation de redoubler. En cas de refus, adressez-vous à l'Inspection académique.

Important à savoir : si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou choisir un bac pro en 1 an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès juillet, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO.

- **Préparer le bac autrement** est toujours possible. Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire, notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (infos sur le site : www.cned.fr) ou dans le cadre des cours du soir proposés par certains lycées. Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candidat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes ≥ 10/20 obtenues précédemment.

Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent d'eux le « niveau bac » (soit une moyenne ≥ 8/20 pour l'ensemble des épreuves).

- Les **écoles spécialisées** accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et chères, notamment dans le domaine des arts, du tourisme ou de l'hôtellerie-restauration. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études…
- Certains établissements (le plus souvent privés) accueillent des non-bacheliers pour préparer un **BTS**, en particulier dans les domaines du tourisme, de la comptabilité, du secrétariat et du commerce. On leur demande souvent de repasser le bac en fin de 1re année.
- La **capacité en droit**, accessible aux jeunes âgés d'au moins 17 ans, se prépare en cours du soir, à l'université ou *via* le CNED, sur 2 ans. Elle permet de s'inscrire en licence de droit ou en DUT carrières juridiques. Le taux d'échec en 1re année est élevé.
- Le **BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) forme aux métiers de l'animation sociale et sportive dans près de 20 spécialités. Ce diplôme tend à remplacer le **BEES** (brevet d'État d'éducateur sportif) 1er degré. Les conditions d'accès varient selon les spécialités.

Se former en alternance

Suivre une formation qui alterne périodes de cours et périodes en entreprise augmente les chances d'insertion. Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

- Vous pouvez préparer **un bac pro** (souvent en 1 an) après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement par le centre de formation des apprentis (CFA). Contactez le CIO pour obtenir la liste des formations en alternance.
- Vous pouvez préparer **un BTS** (en 2 ans), après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement. Certains CFA acceptent les non-bacheliers qui peuvent justifier du « niveau bac ».
- Vous pouvez préparer **un CQP** (certificat de qualification professionnelle), un **CCP** (certificat de compétence professionnelle) ou **un titre homologué au RNCP**[1]. Ils sont proposés par les écoles ou CFA relevant des CCI[2] (infos sur www.acfci.cci.fr), par les écoles d'entreprises (EDF, GDF-Suez, SNCF, RATP, Lapeyre, Casino…), par le Cnam[3] (www.cnam.fr), l'AFPA[4] (www.afpa.fr) ou dans le cadre des formations qualifiantes subventionnées par les régions (infos sur www.intercarif.org).

1. Répertoire national des certifications professionnelles.
2. Chambres de commerce et d'industrie.
3. Conservatoire national des arts et métiers.
4. Association pour la formation professionnelle des adultes.

Travailler dans la fonction publique

> Sans le bac, vous pouvez présenter les **concours de catégorie C** et accéder à des postes d'agent administratif ou d'agent technique (infos sur le site www.fonction-publique.gouv.fr).

> Vous pouvez aussi intégrer la **Police nationale** comme adjoint de sécurité ou comme cadet de la République option Police nationale (www.blog-police-recrutement.com).

> Vous pouvez aussi entrer dans la **Gendarmerie nationale** comme gendarme volontaire adjoint - agent de police judiciaire adjoint pour 1 an (infos sur le site www.lagendarmerierecrute.fr).

> Vous pouvez enfin entrer dans **l'armée** comme militaire ou comme volontaire pour 1 à 5 ans selon le contrat et le corps de défense (www.recrutement.terre.defense.gouv.fr ; www.recrutement.air.defense.gouv.fr ; www.devenirmarin.fr).

Pour en savoir +

> UNE PUBLICATION
Dans la collection « Dossiers » de l'Onisep

onisep
Que faire sans le bac

> UN SITE
www.onisep.fr/metiers



Les formations par domaines

Agriculture

Agriculture, agronomie 30-32-43

Arts-culture

Art dramatique, spectacle 27-45
Arts plastiques, arts appliqués 27-29-36-45
Graphisme, design 36-38
Histoire de l'art, archéologie 27-29
Métiers de la culture 27
Musique, danse 27-45

Bâtiment-Travaux publics

Architecture, paysage 32-36-45
BTP 30-34-36-43

Commerce-économie-gestion

Administration, économie, gestion 22-25-27-29-30-36-38-40-43
Banque, assurance 36-38
Commerce, marketing, vente 22-27-30-32-36-38-43
Comptabilité, finance 22-30-37-38-43
Secrétariat 36
Technico-commercial 32-38

Droit

Droit 22-29-30-45
Immobilier 38
Sciences politiques 22

Environnement

Environnement 25-30-32-34-43

Industrie

Agroalimentaire 30-32-43
Électronique, électrotechnique, automatismes, télécoms 25-29-30-34-43
Gestion de production, qualité 30-32-34
Informatique 25-29-30-34-38-43
Maintenance 30-34
Matériaux 30-34-43
Mécanique 25-34-43
Textile, habillement 38

Information-communication

Communication 27-36-38
Documentation, bibliothèque 27
Multimédia 36

Lettres-sciences humaines

Géographie 27-29
Histoire 27-29
Langues étrangères 27-29-36
Lettres, philosophie, théologie 25-27-29-40
Psychologie 27-29
Sociologie 27-29

Santé

Médical 22-23
Paramédical 23-34-38-47

Sciences

Biologie 25-29-30-32-34-40
Chimie 25-29-30-40-43
Géologie 25-29
Mathématiques 25-29-40
Physique 25-29-30-34-40
Statistiques 25-30

Social

Social 38-46

Sport

Sport 22-29

Tourisme

Tourisme, hôtellerie 22-36-38

Transports

Transports, logistique 30-38



Montpellier I

www.univ-montp1.fr 

- Portes ouvertes : dates en ligne sur www.univ-montp1.fr

Inscription Montpellier I

- Phase d'orientation active sur www.univ-montp1.fr (voir en page 3).
- Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (voir en page 3).
- En juillet, retrait des dossiers dès la publication des résultats du bac auprès du service inscription de l'UFR de rattachement avec présentation de l'original du relevé de notes du bac et d'une pièce d'identité.
- Pour des informations sur la capacité en droit, consulter www.univ-montp1.fr

LICENCE droit, économie, gestion

mentions	parcours	
Droit	• droit européen et international • droit privé • droit public • mobilité internationale	choix du parcours au 6ème semestre
Science politique	• au 5ème semestre	
Administration publique	• au 5ème semestre à l'IPAG (institut de préparation à l'administration générale), sur sélection	
Sécurité environnement qualité	• au 3ème semestre (ex-IUP) possibilité d'apprentissage à partir du 5ème semestre	
Sciences économiques	• choix d'options au 5e semestre	
AES (administration économique et sociale)	• administration publique • administration privée	choix du parcours au 5e semestre
Sciences de gestion	A l'ISEM (institut des sciences de l'entreprise et du management) • commerce et vente* • sciences comptables et financières • management et sciences de gestion	choix du parcours au 3e semestre
	• commerce et vente : agroalimentaire (par apprentissage) • hôtellerie, tourisme*	choix du parcours au 5e semestre
	* parcours également proposé en formation à distance (« e-learning ») au 5e semestre.	

LICENCE sciences et techniques des activités physiques et sportives

mentions	spécialités	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	• activités physiques adaptées • éducation et motricité • entraînement sportif • management du sport	choix de la spécialité au 3e semestre

DEUST sciences et techniques des activités physiques et sportives

Animation et commercialisation des services sportifs (sur sélection)

LICENCE sciences, technologies, santé

mention	parcours
Biologie-santé	• Au 3ème semestre, ingénierie de la santé (ex-IUP, sur sélection)

PACES
Première année commune aux études de santé

Depuis la rentrée 2010, les concours de médecine, odontologie, sage-femme et pharmacie sont organisés sur le mode d'une PACES.
Celle-ci prépare à 4 concours : Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique (sage-femme).
Progressivement, les cursus spécifiques Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique s'intégreront dans une architecture LMD spécifique au secteur santé.
L'inscription en PACES s'effectuera sur le portail www.admission-postbac.fr à partir du 20 janvier 2011 pour les bacheliers 2011.
Pour les bacheliers hors académie, inscriptions sous condition (informations sur www.univ-montp1.fr).
Les enseignements de la 1ère année commune seront dispensés de manière identique (Unités d'Enseignements communes et Unités d'Enseignements spécifiques correspondant aux 4 cursus envisagés) sur 3 sites : à Montpellier (UFR Médecine ou UFR Pharmacie) et à Nîmes (UFR Médecine).
Après cette première année commune aux études de santé, les cursus sont différenciés et indépendants.

Pharmacie

Numerus clausus 2010 : 188

6 ans d'études pour le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie.
9 à 10 ans pour les formations de recherche, de perfectionnement, de spécialisation par l'internat.
Egalement masters professionnels et recherche, études doctorales 1 à 4 ans.

*Après la Licence 1, les enseignements sont dispensés à l'UFR Pharmacie.

Médecine

Numerus clausus 2010 : 207
138 à Montpellier - 69 à Nîmes

9 à 12 ans d'études pour le diplôme d'état de docteur en médecine selon la spécialité obtenue, à l'issue de l'examen national classant.
- Masters Recherche et Professionnel
- Capacité de Médecine

*Après la Licence 1, les enseignements sont dispensés dans les facultés de Médecine.

Odontologie

Numerus clausus 2010 : 51
6 ans d'études pour le diplôme de docteur en chirurgie dentaire.
Au total 6 ans d'études pour la préparation du diplôme de docteur en chirurgie dentaire.
3 à 4 ans de plus pour l'internat, les formations de perfectionnement (CES, DU, DIU, CECSMO, DESCB), de recherche et les études doctorales.

*Après la Licence 1, les enseignements sont dispensés à l'UFR Odontologie.

Sage-femme

Numerus clausus 2010 :
36 à Montpellier
30 à Nîmes
5 ans d'études pour le diplôme d'état de sage-femme.

*Après la Licence 1, les enseignements sont dispensés à l'école de sage-femme.

Formations paramédicales

- Audioprothésiste : UFR Pharmacie
- Orthoptiste : UFR Médecine
- Orthophoniste : UFR Médecine

OBLIGATION VACCINALE POUR CERTAINS MÉTIERS

Les professionnels de santé sont astreints à des vaccinations obligatoires (personnels visés par l'article L.3111-4 du Code de la santé publique).
Les vaccinations obligatoires sont destinées à protéger contre : la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, l'hépatite B et la tuberculose.
Sont concernées par cette obligation vaccinale :
- les professions médicales et pharmaceutiques : médecin, chirurgien dentiste, pharmacien, sage-femme.
- les autres professions de santé : infirmier, infirmier spécialisé, masseur kinésithérapeute, pédicure podologue, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier et technicien en analyses médicales.
Ces vaccinations obligatoires peuvent aussi être exigées lors des stages en établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins pour d'autres filières de formation : audioprothésistes, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens.

Pour les inscriptions dans les formations paramédicales, reportez-vous à la page 47 (écoles spécialisées de la santé).

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes

Inscription Montpellier 2

- Phase d'orientation active sur www.univ-montp2.fr (voir en page 3).
- Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (voir en page 3).
- Retrait des dossiers après publication des résultats du bac et avant fin juillet, à la maison des étudiants. Dépôt des dossiers sur rendez-vous fixé lors du retrait des dossiers.
- Pour le DAEU, consulter www.creufop.univ-montp2.fr.
  Tél. CREUFOP : 04 99 58 52 96 (Montpellier) - 04 66 64 95 62 (Nîmes)







www.univ-montp2.fr

Montpellier 2

- Portes ouvertes vendredi 18 et samedi 19 février 2011

LICENCE – sciences, technologies, santé	
mentions	**parcours**
Biologie	• biochimie moléculaire et cellulaire • biologie fonctionnelle de la plante • biologie des organismes • biotechnologies et bioressources • ingénierie de la santé (L2 uniquement) • microbiologie • parcours des écoles d'ingénieurs Polytech option biologie (L1 et L2)* • physiologie animale, neurosciences • préparation concours B INA-ENSA et vétérinaire (L2 uniquement) • sciences de la vie et de la terre
Chimie	• chimie physique • sciences chimiques de la matière • sciences chimiques du vivant
Informatique	• informatique
Management des sciences et technologies	3e année uniquement, sur dossier après un bac + 2, à l'IAE (institut d'administration des entreprises) • management technico-commercial • management des technologies de la décision et de l'innovation
Mathématiques	• mathématiques fondamentales et appliquées • mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS) • mathématiques et informatique
Physique	• physique fondamentale • physique et applications • sciences physique et chimie • préparation concours communs polytechniques
Sciences fondamentales et appliquées	• préparation au concours de professeur des écoles (L3 uniquement)
Sciences et techniques pour l'ingénieur (STPI)	• génie électrique, électronique et automatismes • parcours des écoles d'ingénieurs polytech option STI (L1 et L2)* • mécanique et ingénierie • sciences et technologies en mécanique
Sciences de la terre et de l'environnement	• géosciences, prévention et traitement des pollutions (professionnalisant) • sciences de la terre et de l'environnement - dominante eau et environnement } en L3 - dominante terre et environnement } en L3

* Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (après le bac S) : inscriptions en janvier sur www.admission-postbac.fr. Admission sur concours, voir p. 43.



Protestant de Théologie



Faculté libre de Théologie Protestante
13, rue Louis Perrier - 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 06 45 71 - Fax : 04 67 06 45 91
Etablissement privé d'enseignement supérieur
www.iptheologie.fr
secretariat@iptmontp.org

Inscription : date limite : 30 septembre. Statut étudiant. Hébergement possible au Centre universitaire protestant.
Frais d'études : 695 € (487 € pour les étudiants déjà inscrits dans une université, sauf convention particulière)

- *1er cycle : Licence en théologie*
- *2ème cycle : Master professionnel ou master recherche en théologie*
- *3ème cycle : Doctorat et habilitation à la direction de recherche*

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes



Inscription Montpellier III

- Phase d'orientation active sur www.univ-montp3.fr (voir en page 3).
- Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (voir en page 3).
- Retrait des dossiers en juillet, après publication des résultats du bac, avec l'original du relevé des notes du bac et une pièce d'identité.
- Pour le DAEU, consulter www.sufco.fr Tél. SUFCO : 04 67 14 55 55.

LICENCE - arts, lettres, langues

UFR 1

- arts plastiques
- arts du spectacle
  Parcours : - cinéma, audiovisuel, arts numériques
  - théâtre et spectacle vivant
- lettres :
  Parcours : - lettres classiques
  - lettres modernes
- musique :
  Parcours : - musique et musicologie - enseignement musical
  - musicien interprète
- philosophie

UFR 2

- langues étrangères appliquées (LEA) :
  - allemand
  - anglais
  - arabe
  - chinois
  - espagnol
  - grec moderne
  - italien
  - portugais
  - russe
- langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)
  - allemand
  - anglais
  - chinois
  - espagnol
  - grec moderne
  - italien
  - occitan
  - portugais

LICENCE - sciences humaines et sociales

UFR 3

- aménagement - géographie
- histoire
- histoire de l'art et archéologie

UFR 4

- administration économique et sociale (AES)
- sciences de l'éducation (3ème année uniquement)
- sciences sanitaires et sociales (3ème année uniquement)

UFR 5

- psychologie
- ethnologie (3ème année uniquement)
- sociologie

ITIC (institut des technosciences de l'information et de la communication)

- information et communication
  Parcours : - communication
- sciences du langage
  Parcours : - médias, communication, culture
  - linguistique, analyse du discours et didactique du FLE

Antenne de Béziers

LICENCE - arts, lettres, langues

- langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) espagnol

LICENCE - sciences humaines et sociales

- administration économique et sociale (AES)
  Parcours : - mathématiques, informatique et statistiques appliquées aux sciences humaines et sociales (MISASHS)
- histoire
  Parcours : - histoire
  - histoire-géographie
- information et communication
- psychologie

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes

Inscription Nîmes

- Phase d'orientation active sur www.unimes.fr (voir en page 3).
- Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (voir en page 3).
- En juillet, dès les résultats du bac, avec l'original du relevé des notes du baccalauréat et une pièce d'identité, retrait du dossier et prise de rendez-vous pour l'inscription définitive.Tél. : 0825 314 116







www.unimes.fr



LICENCE – arts, lettres, langues - droit, économie, gestion - sciences humaines et sociales	
pôles	**mentions**
Arts	• arts appliqués (2 parcours : arts appliqués et médiation culturelle)
Droit, économie, gestion	• AES (administration économique et sociale) : administration territoriale • droit
Lettres, langues, histoire	• anglais LLCE (langues, littératures, et civilisations étrangères) • espagnol LLCE • histoire et patrimoine • lettres modernes
Psychologie	• psychologie

LICENCE – sciences, technologies, santé	
pôles	**mentions**
Sciences	• biologie (2 parcours : biologie et environnement) • mathématiques et informatique • physique chimie

Inscription Perpignan

- Phase d'orientation active sur www.univ-perp.fr (voir en page 3).
- Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (voir en page 3).
- Dès la mi-juin, télécharger le dossier d'inscription sur : **http://inscriptions.univ-perp.fr.**
  Dès l'obtention du bac, prendre rendez-vous sur le même site. Les inscriptions ont lieu trois semaines en juillet et à partir de septembre.
- Pour le DAEU A et le DAEU B : 04 30 19 81 41, service formation continue
- Pour la capacité en droit, site de Perpignan 04 68 66 21 69, site de Carcassonne 04 68 90 11 20
- Journée campus le 30 novembre pour les terminales des PO et de l'Aude







www.univ-perp.fr

Perpignan

- Journée portes ouvertes du département STAPS le 19 mars au Lycée climatique de Font-Romeu

LICENCE – arts, lettres, langues
mentions
• histoire de l'art et archéologie • langues étrangères appliquées (anglais, allemand, catalan, espagnol) • langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : - anglais (+ parcours en FLE en L3) - espagnol (+ parcours en FLE en L3) - catalan • lettres : - lettres classiques (+ parcours FLE en L3) - lettres modernes (+ parcours FLE en L3)

LICENCE – sciences humaines et sociales
mentions
• géographie et aménagement (3 parcours en L3 : géographie, géographie-histoire ou aménagement) • histoire (2 parcours en L3 : histoire ou histoire-géographie) • sociologie • STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives)* - activités physiques adaptées et santé - entraînement sportif - éducation motricité - management des sports } spécialités en L3

* Site de Font Romeu.
Pré-inscriptions par courrier à partir de mi-janvier

LICENCE – sciences, technologies, santé
mentions
• biologie, écologie • chimie • informatique • mathématiques • sciences exactes et naturelles parcours pluridisciplinaire (L3) • sciences de la terre et environnement • sciences physiques et technologiques de l'ingénieur 3 parcours : - électronique, électrotechnique et automatique (EEA) - énergie et matériaux - sciences physiques

LICENCE – droit, économie, gestion
mentions
• administration publique (L3) • AES (administration économique et sociale) • droit (à Perpignan et à l'antenne de Narbonne) • économie et management 2 parcours en L3 : - économie et management - management du tourisme (L3, à Perpignan ou à Mende)



Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (lire page 3).



Béziers
Montpellier
Nîmes
Perpignan

www.iutbeziers.univ-montp2.fr
www.iutmontp.univ-montp2.fr
www.iut-nimes.fr
www.iut-perpignan.fr

Institut universitaire de technologie

	Béziers	Mont…
	Béziers	Montpellier ♿
Portes ouvertes	**9 février**	**9 février**
Carrières juridiques		
Chimie (CH)		
• orientation environnement		
• généraliste		●
Génie biologique (GB)		
• agronomie		
• analyses biologiques et biochimiques		●
• diététique		●
• génie de l'environnement		
• industries alimentaires et biologiques		●
Génie chimique - génie des procédés (G-CH-GP)		
• option bio-procédés		
Génie civil (GC)		
Génie électrique et informatique industrielle (GEII)		● *
Génie industriel et maintenance (GIM)		
Génie mécanique et productique (GMP)		
Gestion des entreprises et des administrations (GEA)		
• option : finances-comptabilité		●
• option : petites et moyennes organisations		●
- orientation GESL (gestion des équipements sportifs et de loisir)		
- orientation GPME et CT (gestion des petites et moyennes entreprises et des collectivités territoriales)		
• option : ressources humaines		●
Gestion logistique et transport (GLT)		
Informatique (info)		● *
Mesures physiques (M-PH)		●
Réseaux et télécommunications (R et T)	●	
Science et génie des matériaux (SGM)		
Services et réseaux de communication (SRC)	●	
Statistiques et traitement informatique des données (STID)		
Techniques de commercialisation (TC)	●	●
• formaposte (La Poste est le partenaire exclusif)		
• métiers commerciaux (Crédit agricole, France Télécom, grande distribution, services commerciaux des entreprises)		

* Cette formation existe aussi en année spéciale : en 1 an après un autre DUT ou tout autre Bac+2
** A Béziers, uniquement accessible en 2e année

pellier	Nîmes	Béziers - Montpellier - Nîmes DUT en apprentissage			Perpignan		
Site de Sète ♿	Nîmes ♿	CFA de l'Université Montpellier II	CFA des Métiers de la Poste	CFA aux métiers commerciaux et financiers	Perpignan ♿	Site de Carcassonne ♿	Site de Narbonne ♿
5 février (de 8h30 à 17h)	**23 février (de 9h à 17h)**	**voir IUT**		**voir IUT**	**16 février (de 14h à 17h)**	**16 février (de 14h à 17h)**	**16 février (de 14h à 17h)**
							● *
●							
					● *		
					● *		
							●
	●						
	●	■ Nîmes					
					● *		
	●						
		■ Montpellier			●		
		■ Nîmes			●		
	●						
	●						
					●		
					● *		
	●						
						● *	
						●	
			■* Montpellier				
				■ Béziers ** Montpellier			

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes



Section de technicien supérieur



Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (lire page 3).

Un stage est obligatoire pour tous les BTS

La durée est variable selon le BTS de 14 à 16 semaines

Pour en savoir plus, s'adresser à la DRAAF-SRFD (direction régionale de l'agriculture et de la forêt, service régional de la formation et du développement) : tél. 04 67 41 80 10

Frais d'études et d'internat

0 - Frais de scolarité : 76 € / an - Frais d'internat : 1090 € / an
1 - Frais de scolarité : 220 € / mois - Frais d'internat : 200 € / mois
2 - Frais d'études et d'internat : 196 € / mois en pension complète
3 - Frais de scolarité : 900 € / an
4 - Frais d'internat : 166 € / mois - Frais demi-pension : 67 € / mois
5 - Frais de demi-pension : 550 € / an - Frais de scolarité : 72 € / an
6 - Frais de demi-pension : 516 € / an - Frais de scolarité : 204 € / an
7 - Frais de scolarité : 90 € / an - Frais demi-pension : 520 € / an
- Frais de pension internes externés : 1170 € / an
8 - Frais de scolarité : 1080 € / an
9 - Frais d'internat : 42 € / semaine (chambres doubles)

Diplômes conseillés

Pour l'admission en BTSA, sont retenus en priorité les bacs S, les bacs technologiques agricoles STAV pour tous les LEGTA et certains bacs technologiques de l'Education nationale (notamment STL et STI, selon les options), les BTA et les bacs professionnels du même champ professionnel. Pour les autres bacs ou titres et diplômes de niveau IV, s'adresser à la DRAAF-SRFD au 04 67 41 80 22.

Langues

Une langue vivante est obligatoire en BTS.
L'anglais ou l'espagnol sont proposés dans tous les lycées agricoles, à l'exception des MFR d'Uzès (30) et de Javols (48) qui n'offrent que l'anglais.

Frais d'études et d'internat

1 - Frais de scolarité : 220 € / mois
2 - Frais de scolarité et d'internat : 214 € / mois
3 - Frais d'internat : 166 € / mois - Frais demi-pension : 67 € / mois
4 - Frais de scolarité : 1080 € / an
5 - Frais de scolarité : 76 € / an - Frais d'internat : 1090 € / an
6 - Frais de scolarité : 90 € / an
7 - Frais de scolarité : 90 € / an - Frais de demi-pension : 520 € / an
- Frais internes externés : 1170 € / an
8 - Frais d'inscription : 25 € / an les deux premières années

	Aude 11		
	LEGTA Charlemagne Carcassonne	Ecole La Raque Castelnaudary privé	de Cast
Frais d'études et d'internat	0	1	
Portes ouvertes	19 février 26 mars	12 février 18 mai	2
Aménagements paysagers			
Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques (ANABIOTEC)		● (orange)	
Analyse et conduite de systèmes d'exploitation (ACSE)		● (jaune)	
Aquaculture			
Génie des équipements agricoles			
Gestion forestière			
Gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU) 3 options			
• études et projets d'aménagements hydrauliques urbains et agricoles		● (orange)	
• gestion des services d'eau et d'assainissement			
• maîtrise de l'eau en agriculture et en aménagement			
Gestion et Protection de la nature			
• animation nature			
• gestion des espaces naturels	● (marron)		
Productions animales			

● (vert) moins de 1 candidat pour une place
● (jaune) entre 1 et 2 candidats pour une place
● (orange) entre 2 et 4 candidats pour une place
● (marron) plus de 4 candidats pour une place
■ (rouge) Formation CFA (apprentissage)

Frais d'études et
Porte

Productions horticoles
Sciences et technologies des aliments option aliments et processus technologiques
Services en espace rural
Technico-commercial
• vins et spiritueux
• produits alimentaires et boissons
• jardins et végétaux d'ornement
Agronomie - Productions végétales
Viticulture œnologie

* Formation en 1 an possible pour les titulaires d'un bac +2.

	Gard 30		Hérault 34		Lozère 48						P.O. 66	
CFAA …e l'Aude …elnaudary	LEGTA Marie Durand Rodilhan Nîmes	CFAA Nîmes	LPTAH Gignac privé	Lycée de la mer Paul Bousquet Sète	MFR Ecole Forestière Javols privé	CFAA des MFR Javols privé	LEGTA de la Lozère site Louis Pasteur La Canourgue	LEGTA de la Lozère site Rabelais St-Chely-d'Apcher	Lycée agricole Terre Nouvelle Marvejols privé	CFAA Marvejols	LEGTA Federico Garcia Lorca Perpignan Théza	CFAA Théza
	7	🛏 9	8	🛏	🛏 2		5	6	3		🛏 4	🛏
…6 mars	19 février matin	5 mars matin 26 mars	19 mars, 16 avril 14 mai, 28 mai		19 mars/21 mai		19 mars	19 mars		19 mars	19 février 2 avril	19 février 2 avril
										♿		♿
	●	■	●									■
										■		
				■			●					
■												
					●	■						
	●	■										
		■					●					
	●											
								●				
									●			

	Aude 11			Gard 30			Hérault 34			Lozère 48	P.O. 66
	LEGTA Charlemagne Carcassonne	Ecole La Raque Castelnaudary privé	CFAA de l'Aude Carcassonne	LEGTA Marie Durand Rodilhan Nîmes	MFR Le Grand Mas Uzès privé	CFAA de la MFR Uzès privé	LPTAH Gignac privé	LEGTA Frédéric Bazille Montpellier	IFRIA-LR et CFAA Montpellier	CFAA Marvejols	LEGTA Federico Garcia Lorca Perpignan Théza
…d'internat	🛏 5	🛏 1		7	🛏 2		4	6	8		🛏 3
…s ouvertes	19 février 26 mars	12 février 18 mai	26 mars	19 février matin	19 mars		19 mars, 16 avril 14 mai, 28 mai	19 février		19 mars	19 février 2 avril
									♿	♿	
					●	■	●				●
		●									●
		●									
			■					● *			
		●								■	
				●							
	●	●									
	●			●				● *	■		

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes



Section de technicien supérieur

Un stage est obligatoire pour tous les BTS

La fréquence et la durée sont variables



Inscription

Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (lire page 3).

Diplômes conseillés

L'admission des bacheliers technologiques en section de technicien supérieur (STS) fait l'objet d'un examen prioritaire. Celle des bacheliers professionnels est minoritaire. Cependant, les élèves qui obtiennent leur bac techno ou leur bac pro avec mention bien ou très bien sont admis de droit dans une STS de même spécialité (ce qui ne les dispense pas de la procédure préalable d'inscription).
Pour l'admission en BTS production, sont conseillés en priorité les bacs technologiques :

- STI pour la grande majorité des BTS
- STL en BTS analyses de biologie médicale, BTS bionalyses et contrôles, BTS techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire
- STI et STL pour les BTS fluides-énergies-envionnements, BTS génie optique

Pour le BTS design de mode, le bac STI arts appliqués (ou classe de mise à niveau) est exigé.

	Aude 11		
	Lycée J. Fil Carcassonne	Lycée Andréossy Castelnaudary	Lycée Dr Lacroix Narbonne
Frais d'études et d'internat			
Portes ouvertes			
	♿		♿
Agro-équipements			
Analyses de biologie médicale			● (orange)
Assistance technique d'ingénieur			
Bâtiment		● (jaune)	
Bioanalyses et contrôles			
Biotechnologie			
Chimiste			
Conception de produits industriels	● (vert)		
Conception et industrialisation en microtechniques			
Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle			
Contrôle industriel et régulation automatique (CIRA)			
Domotique			
Electrotechnique	● (vert)		
Enveloppe du bâtiment, façade, étanchéité			
Etude et économie de la construction			
Fluides - énergies - environnements			
• Option B : génie climatique			
• Option C : génie frigorifique			
• Option D : maint. et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques			
Génie optique option photonique			
Systèmes électroniques			

* La formation se prépare à l'antenne d'Alès et à Montpellier

Frais d'études et d'internat

1 - Frais d'internat : 318 € / mois - Frais d'études : 550 € / an
2 - Frais de résidence (en studio) : 330 à 370 € / mois
Frais d'études : 1462 € / an (gratuit en apprentissage)
3 - Frais d'études : 900 € / an - Frais d'internat : 1800 € / an
4 - Frais d'études : 860 € / an - Frais d'internat : 3000 € / an
5 - Frais d'études : avec studio 1160 € / trimestre
6 - Frais d'internat : 1036 € / an
7 - Frais d'internat (sur dossier) : 1161 € / an

- ● (vert) moins de 1 candidat pour une place
- ● (jaune) entre 1 et 2 candidats pour une place
- ● (orange) entre 2 et 4 candidats pour une place
- ● (marron) plus de 4 candidats pour une place
- ■ (rouge) Formation CFA (apprentissage)

	Lycée J. Fil Carcassonne	Lycé Andréo Caste nauda
Frais d'études et d'internat		
Portes ouvertes		
	♿	
Après-vente automobile option véhicules particuliers		
Géomètre topographe		
Industrialisation des produits mécaniques		
Industrie des matériaux souples		
Informat. et réseaux pour l'indust. et les services tech.		
Maintenance industrielle		
Mécanique et automatismes industriels	● (jaune)	
Métiers de l'eau		
Opticien-lunetier		
Systèmes constructifs bois et habitat		
Techniques physiques pour l'indust. et le labo.		
Traitement des matériaux option surfaces		
Travaux publics		● (orange) ■ (rouge)

* La formation se déroule à Nîmes (Formeum - CCI de Nîmes)

Langues

Une langue vivante est obligatoire en BTS.
L'anglais est proposé dans tous les lycées et très souvent l'espagnol ; l'allemand peut parfois être choisi en langue obligatoire ou en enseignement facultatif.

Frais d'études et d'internat

0 - Frais d'internat : 125 € / mois
1 - Frais d'internat : 318 € / mois - Frais d'études : 550 € / an
2 - Frais d'études : 1100 € / an
3 - Frais de résidence (en studio) : 330 à 370 € / mois - Frais d'études : 1462 € / an (gratuit en apprentissage)
4 - Frais de scolarité : 770 € / an - Frais demi-pension : 1620 € / an
Frais interne externé : 2170 € / mois
5 - Frais d'internat : 1036 € / an
6 - Frais d'internat : 1170 € / an
7 - Frais d'études : avec studio 1160 € / trimestre

Gard 30						Hérault 34						Lozère 48		P.O. 66		
Lycée J.B. Dumas Alès	Lycée privé de la Salle Alès	Lycée privé Ste Marie Bagnols/Cèze	Institut privé et CFA d'Alzon Nîmes	Lycée Dhuoda Nîmes	Lycée A. Einstein Bagnols/Cèze	Lycée Jean Moulin Béziers	Lycée J. F. Champollion Lattes	CFA Industrie Lattes	Lycée privé St Joseph Pierre Rouge Montferrier	Lycée Jean Mermoz Montpellier	Lycée Joliot Curie Sète	Lycée E. Peytavin Mende	Lycée privé Sacré-Cœur St-Chély-d'Apcher	Lycée Pablo Picasso Perpignan	Lycée privé Ste Louise de Marillac Perpignan	Lycée C. Renouvier Prades
	🛏 1		🛏 2		🛏 6				🛏 3			🛏 7	🛏 5		🛏 4	
15 janvier matin	19 mars 30 mars apm	26 mars matin	5 mars matin	19 février matin		13 mars matin	26 mars	16 mars	22 jan. matin	12 février matin	19 mars matin	18 mars apm 19 mars matin	2 avril	15 avril de 17 h à 21 h	2 avril matin	18 mars
♿							♿	♿		♿	♿			♿	♿	
													🟢			
🟢																
				🟠											🟡	
										🟠						
										🟠						
		🟥														
						🟢				🟠						
																🟢
🟡								🟥*								
	🟢				🟡											
				🟠												
				🟠		🟡		🟥		🟤		🟡		🟥 CFAI-LR		
				🟥												
				🟠												
	🟠															
			🟠							🟠						
			🟥							🟥						
							🟢									
				🟡				🟥	🟢		🟡			🟢	🟢	

Aude 11			Gard 30							Hérault 34					Lozère 48			P.O. 66
…e …ossy …l- …ry	CFA interpro-fessionnel Lézignan	Lycée Diderot Narbonne	Lycée J.B. Dumas Alès	Lycée privé de la Salle Alès	Lycée A. Einstein Bagnols-S/ Cèze	Lycée E. Hemingway Nîmes	Lycée privé de la CCI Nîmes	Institut privé et CFA d'Alzon Nîmes	Lycée Dhuoda Nîmes	Lycée Jean Moulin Béziers	IFRIA-LR Montpellier	Lycée Jean Mermoz Montpellier	CFA Industrie Lattes	Lycée Joliot Curie Sète	Lycée privé St Pierre-St Paul Langogne	Lycée privé Sacré-Cœur St Chély-d'Apcher	Lycée T. Roussel St Chély-d'Apcher	Lycée Pablo Picasso Perpignan
	🛏 0			🛏 1	🛏 5		2	🛏 3							4	🛏 7	🛏 6	
		25 mars	15 janvier matin	19 mars 30 mars matin	22 janvier 26 mars	19 février matin	19 février	5 mars matin	19 février matin	13 mars matin		12 février matin	16 mars	19 mars matin	26 mars	2 avril	19 mars	15 avril de 17h à 21h
			♿				♿					♿	♿	♿				♿
	🟥			🟡										🟠	🟢			
									🟡 🟥									
			🟡							🟢		🟢	🟥					
						🟡												
							🟢		🟢			🟠						🟡
		🟡		🟢	🟡 🟥				🟡		🟥*		🟥*					
			🟢											🟡				🟡
								🟠 🟥										
																🟢		
					🟢													
																	🟢	
🟥																		

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes



Inscription

Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (lire page 3).



Section de technicien supérieur

- 🟢 moins de 1 candidat pour une place
- 🟡 entre 1 et 2 candidats pour une place
- 🟠 entre 2 et 4 candidats pour une place
- 🟤 plus de 4 candidats pour une place
- 🟥 Formation CFA (apprentissage)

Diplômes conseillés

L'admission des bacheliers technologiques en section de technicien supérieur (STS) fait l'objet d'un examen prioritaire. Celle des bacheliers professionnels est minoritaire. Cependant, les élèves qui obtiennent leur bac techno ou leur bac pro avec mention bien ou très bien sont admis de droit dans une STS de même spécialité (ce qui ne les dispense pas de la procédure préalable d'inscription).

Pour l'admission en BTS services, sont traités en priorité les bacs technologiques :
- STG pour la grande majorité des BTS
- ST2S pour le BTS économie sociale et familiale et le BTS assistant de manager
- STI et STG pour le BTS technico-commercial
- Arts appliqués (ou année de mise à niveau) pour le BTS communication visuelle option multimédia
- Hôtellerie (ou année de mise à niveau) pour le BTS hôtellerie-restauration

Un BTS est réservé aux bacs professionnels de la spécialité et aux bacs STG :
- BTS négociation et relation client au lycée Pierre Mendès France (Montpellier)

	Aude 11			Gard 30								
	Lycée Paul Sabatier Carcassonne	Lycée privé St Louis Carcassonne	Lycée Jacques Ruffié Limoux	Lycée privé Bellevue Alès	Lycée A. Einstein Bagnols s/ Cèze	Lycée E. Hemingway Nîmes	Lycée et CFA de la CCI Nîmes	Lycée Albert Camus Nîmes	Lycée privé St Vincent de Paul Nîmes	Lycée J. Prévert St-Christol les-Alès	Lycée J. Moulin Béziers	Lycée privé La Trinité Béziers	CFA de la CCI Béziers St Pons
Frais d'études et d'internat	🛏 1	2	🛏 3	4	🛏 17		16	14	15	🛏 18		5	20
Portes ouvertes				22 janv.		19 février matin	19 février		19 mars	19 février matin	13 mars matin		
	♿			♿			♿		♿	♿			
***Classes de mise à niveau**													
• arts appliqués						🟤							
• hôtellerie - restauration (A et B)													🟥
Assistant de gestion PME-PMI			🟡	🟡	🟡	🟠	🟠 🟥					🟢	
Assistant de manager	🟡					🟡	🟢 🟥		🟢	🟢	🟡		
Assurance								🟡					
Communication visuelle op. graphisme, édition, publicité													
Communication visuelle op. multimédia													
Diététique													
Management des unités commerciales		🟡			🟡		🟡 🟥	🟠		🟡	🟠		

* Mise à niveau pour les élèves de bac général ou technologique. Seuls les élèves du bac technologique hôtellerie ont accès directement au BTS hôtellerie-restauration. Seuls les élèves du bac STI arts appliqués ont accès directement au BTS communication visuelle.

Mentions complémentaires post-bac en 1 an

- **Accueil réception :**
  - Au lycée professionnel Marie Curie à St-Jean-du-Gard (30) - 04 66 85 30 85
  - Au lycée privé hôtelier Sacré-Cœur à St-Chély-d'Apcher (48) - 04 66 31 00 99 - Portes ouvertes le 2 avril 2011
  - En apprentissage au CFA de la CCI de Béziers-St-Pons (34) - ICF Béziers - 04 67 80 97 09

Un stage est obligatoire pour tous les BTS

La fréquence et la durée sont variables

Langues

Une langue vivante est obligatoire en BTS :

- l'anglais est proposé dans tous les lycées
- l'espagnol est enseigné dans la plupart des établissements
- le catalan est enseigné au lycée d'Andorre et à Perpignan
- l'allemand est aussi proposé dans certaines formations, ainsi que le chinois (au lycée Chaptal à Mende)

Frais d'études et d'internat

1 - Frais d'internat : 1180 € / an
2 - Frais d'études : 1170 € / an
3 - Frais d'internat : 1182 € / an
4 - Frais d'études : 1080 € / an
Frais de résidence (studio) : 310 € / mois
5 - Frais d'études : 1000 € / an
6 - Frais d'études : 1014 € / an
7 - Frais d'études avec studio : 1160 € / trimestre
8 - Frais d'études : 538 € / an - Frais d'internat : 1450 € / an
9 - Frais d'études : 700 € / an
10 - Frais d'études maison de la formation : 2000 € / an - 3500 € / an
11 - Frais d'internat filles : 1145 € / an
12 - Trousseau professionnel : environ 430 €
13 - Frais d'études : 1013 € / an
14 - Frais d'internat : 1075 € / an
15 - Frais d'études : entre 520 et 590 € / an
16 - Frais d'études lycée : 960 € - 1040 € / an
17 - Frais d'internat : 1036 € / an
18 - Frais d'internat : 1300 € / an (places limitées)
19 - Frais d'internat (sur dossier) : 1161 € / an
20 - Frais de résidence : 240 € / an
21 - Frais de scolarité : 770 € / an - Frais demi pension : 1620 € / an - Frais interne externé : 2170 € / an

Hérault 34								Lozère 48					P.O. 66					Andorre
Lycée G. Pompidou Castelnau le Lez	Lycée René Gosse Clermont l'Hérault	Lycée Louis Feuillade Lunel	Lycée Clémenceau Montpellier	Lycée Jules Guesde Montpellier	Lycée privé Nevers Montpellier	Lycée Jean Monnet Montpellier	Lycée Joliot Curie Sète	Lycée hôtelier privé Sacré Cœur St-Chély-d'Apcher	Lycée privé St Pierre St Paul Langogne	Lycée privé St Joseph Marvejols	Lycée privé Notre Dame Mende	Lycée Peytavin Mende	CCI Maison de la formation et CFA interprofes-sionnel Perpignan	Lycée J. Lurçat Perpignan	Lycée A. Maillol Perpignan	Lycée Léon Blum Perpignan	Lycée privé N. D. de Bon Secours Perpignan	Lycée Comte de Foix
					6			🛏 7	21	🛏 8	9	🛏 19	10	🛏 11		12	13	
	19 mars	26 mars matin			9 février ap. midi	16 mars	19 mars matin	2 avril	26 mars		18 mars à partir de 16h30 19 mars	5 mars ap.midi 6 mars matin	16 mars	19 mars matin	26 mars	19 mars	16 mars matin	
		♿				♿	♿						♿	♿				
						● (marron)			● (jaune)									
								● (orange)								● (jaune)		
	● (jaune)	● (orange)					● (jaune)			● (vert)			● (marron) ■ (rouge)		● (orange)			● (vert)
● (jaune)				● (orange)	● (jaune)									● (vert)			● (vert)	
			● (orange)															
									● (vert)									
						● (orange)												
											● (jaune)		● (marron)					
● (orange)				● (marron)	● (orange)							● (vert)	■ (rouge)	● (orange)				

Expertise comptable

Au lycée : DCG* (3 ans)

● Lycée Diderot - Narbonne (11) ● Lycée Ernest Hemingway - Nîmes (30) ● Lycée Jules Guesde - Montpellier (34)

Même procédure d'admission que pour les BTS - Bac obligatoire

A l'université Montpellier I (ISEM) : DCG* (3 ans) puis **DSCG*** (2 ans) menant, après un stage professionnel de 3 ans, au DEC (diplôme d'expertise comptable).

*DCG : diplôme de comptabilité et de gestion - DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

Possibilité d'apprentissage

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes



Section de technicien supérieur

Frais d'études et d'internat

1 - Frais d'internat : 1180 € / an
2 - Frais d'internat : 1301 € / an
3 - Frais d'internat : 2068 € / an - Frais de scolarité : 704 € / an
4 - Frais d'études avec studio : 1160 € / trimestre
5 - Frais d'études : 1014 € / an
6 - Frais d'études : 700 € / an - 850 € / an
7 - Trousseau professionnel : environ 200 € / an
8 - Frais d'internat filles : 1145 € / an
9 - Frais d'études : entre 520 et 590 € / an
10 - Frais d'études : 1083 € / an
11 - Frais de scolarité : 335 € / an
12 - Frais d'études: 995 € / an - 1019 € / an
13 - Frais d'internat : 1075 € / an
14 - Frais d'études : 1100 € / an
15 - Frais de résidence CFA de la CCI de Béziers-St-Pons 240 € / mois
16 - Frais d'internat : 1300 € / an (places limitées)
17 - Frais d'internat : 1680 € / an
18 - Frais d'internat (sur dossier) : 1161 € / an
19 - Frais d'études : 1000 € / an

	Aude 11				Gard 30												
	Lycée Paul Sabatier Carcassonne	Lycée J. Durand Castelnau-dary	Lycée privé Beauséjour Narbonne	Lycée Diderot Narbonne	Lycée J. Prévert St-Christol-lès-Alès	Lycée G. De Gaulle Anthonioz Milhaud	Lycée E. Hemingway Nîmes	Lycée et CFA de la CCI Nîmes	Lycée Albert Camus Nîmes	Lycée privé St Vincent de Paul Nîmes	CFA des MFR Nîmes - St Hippo-lyte du Fort	Lycée Henri IV Béziers	Lycée J. Moulin Béziers	Lycée G. Pompidou Castelnau le Lez	Lycée L.Feuillade Lunel	Lycée Jules Ferry Montpellier	Lycée pr… en ESF IRTS Montpel…
Frais d'études et d'internat	🛏 1	🛏 2	🛏 3		🛏 16			14	13	9	🛏 17						11
Portes ouvertes				25 mars	19 février matin	19 mars matin	19 février matin	19 février		19 mars	19 mars		13 mars matin		26 mars matin	26 mars matin	15 mars apm…
	♿	♿			♿	♿		♿		♿					♿	♿	
Banque				■ (rouge)			● (marron) ■ (rouge)										
Commerce international				● (jaune)					● (jaune)								
Communication								● (jaune)									
Compta, gestion des org.		● (vert)		● (vert)	● (vert)		● (orange)			● (jaune)		● (jaune)		● (jaune)	● (jaune)		
Eco. sociale et familiale			● (orange)			● (marron)					■ (rouge)						● (marron)
Esthétique cosmétique																● (marron)	
Hôtellerie - restauration																	
• mercatique et gestion hôtelière																● (orange)	
• art culinaire, de la table et du serv.																● (orange)	
Informatique de gestion																	
• administrateur de réseaux locaux	● (vert)												● (jaune)				
• développeur d'applications	● (vert)							● (vert)					● (jaune)				
Négociation et relation client				● (orange)				■ (rouge)	● (marron)								

* BTS Banque, 2 CFA sur Montpellier :
- CFA Commerce et distribution (ICF CCI Montpellier)
- CFA Métiers de La Poste (formation aux lycées Hemingway à Nîmes ou Diderot à Narbonne)

* BTS Hôtellerie et BTS NRC : CFA de la CCI de Béziers - St-Pons.
* BTS Informatique : CFA Industrie à Lattes. Portes ouvertes le 16 mars.
** en partenariat avec le lycée J. Vallot à Lodève.

Frais d'études et d'internat

1 - Trousseau professionnel : environ 150 € / an
2 - Frais d'études : entre 520 et 590 € / an
3 - Frais d'internat : 1129 € / an

	Aude 11	Gard 30				
	Lycée J. Fil Carcassonne	Lycée E. Hemingway Nîmes	Lycée Dhuoda Nîmes	Lycée P. Lamour Nîmes	Lycée privé St Vincent de Paul Nîmes	P…
Frais d'études et d'internat					2	
Portes ouvertes		19 fév. matin	19 fév. matin	22 janv. matin	19 mars	
	♿				♿	
Design de mode, textile et environnement option mode		● (orange)				
Professions immobilières				● (marron)		
Services et prestations des secteurs sanitaire et social	● (marron)					
Technico-commercial						
• énergie et environnement						
• énergie et habitat						
• matériaux du bâtiment			■ (rouge)			
• négoce bois et espace habitat				● (orange)		
Tourisme						
• BTS animation et gestion touristiques locales (AGTL)					● (jaune)	
• BTS ventes et productions touristiques (VPT)					● (jaune)	
Transport						



● (vert) moins de 1 candidat pour une place
● (jaune) entre 1 et 2 candidats pour une place
● (orange) entre 2 et 4 candidats pour une place
● (marron) plus de 4 candidats pour une place
■ Formation CFA (apprentissage)

Reportez-vous aux pages 36 et 37 pour vous informer sur les modalités d'inscription, les diplômes conseillés ainsi que les langues dispensées

	Hérault 34										Lozère 48			P.O. 66					
	Lycée Jules Guesde Montpellier	Lycée Pierre Mendès France Montpellier	Lycée Mermoz Montpellier	Lycée J. Monnet Montpellier	Lycée privé Nevers Montpellier	Lycée privé Turgot Montpellier	Lycée Charles Alliès Pézenas	Lycée Privé St-Joseph Sète	Lycée Jean Jaurès St-Clément de-Rivière	CFA * Béziers Lattes Montpellier	Lycée hôtelier privé Sacré Cœur St-Chély-d'Apcher	Lycée privé Notre Dame Mende	Lycée Peytavin Mende	Lycée Arago Perpignan	Lycée Léon Blum Perpignan	Lycée privé N.D. de Bon Secours Perpignan	Lycée J. Lurçat Perpignan	Lycée Maillol Perpignan	CFA interprofes-sionnel de la CCI Perpignan
					5	19				🛏 15	🛏 4	6	🛏 18		7	10	🛏 8		
			12 février matin	16 mars	9 février ap. midi						2 avril	18 mars à partir de 16h30 19 mars	18 mars ap.midi 19 mars matin		19 mars	16 mars matin	19 mars matin	26 mars	16 mars
			♿	♿					♿	♿				♿					♿
										■ *									■
	● (marron)							● (vert)								● (jaune)			
				● (marron)														● (orange)	
	● (orange)				● (vert)									● (jaune)					
						● (jaune)			● (marron)			● (jaune)					● (marron)		
										■ *	● (vert)				● (jaune)				
										■ *	● (vert)				● (jaune)				
			● (jaune)							■ *							● (jaune)		
			● (jaune)										● (vert)				● (jaune)		
		● (orange)		● (marron)			● (vert) **			■ *		● (vert)					● (orange)		■

	Hérault 34						Lozère 48		P.O. 66		
	Lycée Mendès-France Montpellier	Lycée J. Monnet Montpellier	Lycée Jules Ferry Montpellier	Lycée Mermoz Montpellier	Lycée J. Moulin Pézenas	CFA du transport et de la logistique Pérols	Lycée Chaptal Mende	Lycée Peytavin Mende	Lycée Arago Perpignan	Lycée Léon Blum Perpignan	CFA interprofessionnel de la CCI Perpignan
							🛏 3			1	
		16 mars	26 mars matin	12 fev. matin			8 avril apm 9 avril matin	18 mars apm 19 mars matin		19 mars	16 mars
		♿	♿		♿				♿		♿
											■
								● (jaune)			
				■							
									● (jaune) ■		
			● (marron)		● (vert)		● (vert)			● (jaune)	■
		● (marron)					● (vert)		● (jaune)		
	● (orange)					■					

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes



Inscription

• Du 20 janvier au 20 mars : candidature sur www.admission-postbac.fr (lire page 3).

Prépa

Classes préparatoires aux grandes écoles

Les langues

En prépa économique et commerciale, 2 langues obligatoires.
Les lycées Joffre, Daudet, La Merci et E. d'Alzon proposent anglais, allemand, espagnol, italien et russe (plus l'arabe pour E. d'Alzon et le chinois pour La Merci).
Notre Dame de Bon Secours propose anglais, allemand, espagnol.
Enfin en option techno au lycée Jules Guesde, les 2 langues sont anglais et espagnol.
Au lycée Mermoz, pour la prépa ENS Cachan, l'étudiant doit choisir 2 langues parmi l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

En prépa littéraire, 1 langue vivante obligatoire.
Les lycées Daudet et Joffre proposent anglais, allemand, espagnol, italien, russe, le latin et le grec.
Le lycée Daudet propose aussi le portugais en lettres A/L.
Au lycée d'Alzon : anglais, allemand, espagnol, italien.
Au lycée Joffre :
• 2 langues vivantes obligatoires (anglais-allemand, espagnol-italien ou russe)
• une langue ancienne obligatoire (latin, latin débutant, grec ou grec débutant).
Enseignement complémentaire en option : latin, grec, géographie ou la 2e langue.

En prépa scientifique, tous les établissements proposent anglais, allemand, espagnol (à l'exception des lycées Dumas et Mermoz qui ne proposent que l'anglais).
Aux lycées Joffre, Daudet, La Merci et Emmanuel d'Alzon s'ajoutent italien et russe (plus le chinois pour La Merci).
Au lycée Frédéric Bazille, l'étudiant peut choisir entre anglais et espagnol.
Enfin, le lycée Joffre propose une 2ème langue facultative.

Nouveau

La CPES (Classe préparatoire aux études supérieures) prépare les élèves à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, intégrer une CPGE ou une grande école d'ingénieurs.

La filière générale proposée au lycée A. Daudet est accessible aux bacheliers ES, L et S, boursiers en priorité.

Pour en savoir plus, consultez les publications de l'ONISEP.



BAC	PRÉPA ACCESSIBLE
	économique et commerciale
ES, L (maths)	économique
ES, L, S	ENS Cachan D1 économie, droit
ES, L, S	ENS Cachan D2 économie, méthodes
S	scientifique
STG	technologique
	littéraire
ES, L, S	lettres A/L (langues anciennes et vivantes)
ES, L, S	lettres et sciences sociales B/L (enseignement obligatoire de maths)
	scientifique
S	MPSI : maths, physique, sciences de l'ingénieur
S	PCSI : physique, chimie, sciences de l'ingénieur
S	PTSI : physique, technologie, sciences de l'ingénieur
S	BCPST-véto : biologie, chimie, physique, sciences de la terre - véto
STI	TSI : technologie et sciences industrielles
STL	TPC : technologie, physique, chimie

Remarque : Pour les classes économiques et commerciales, le lycée Joffre n'accepte que les bac S et le lycée Daudet que les bac ES.

CONCOURS et ECOLES ACCESSIBLES

Prépa économique et commerciale

Option scientifique : HEC, ESSEC, ESCP-EAP, EDHEC, E .M. Lyon, AUDENCIA, les écoles du concours ECRICOME, les ESC, ISC, ESLSCA.

Option économique : HEC, ESSEC, les écoles du concours ECRICOME, les ESC, EDHEC, ESLSCA.

Option technologique : concours technologique des écoles de commerce. Concours ENS Cachan, option technologique.

Prépa ENS Cachan

Concours préparés : ENS Cachan, IEP, grandes écoles de commerce et de management (EM Lyon, EDHEC, Audencia Nantes, INT Management, ENass, écoles des groupes ECRICOME et PASSERELLE…), ENSAI.

Prépa littéraire

Après A/L : ENS : ULM-SEVRES, ENS : LYON, ENS Cachan (anglais), écoles supérieures de commerce, ISIT, IEP (à l'issue de la 1ère année), école des Chartes.
Après B/L : ENS : ULM-LYON, écoles de l'INSEE : ENSAE, ENSAI. Ecole militaire de Saint-Cyr, écoles de commerce.

Prépa scientifique

Après MP, PC, PSI : ENS (Ulm, Lyon, Cachan), Polytechnique / ESPCI, Mines et Ponts (6 écoles), Centrale-Supélec (8 écoles), ENTPE, CCP-ENSI (37 écoles), E3A, E4A, ENSAM, concours commun arts et métiers, écoles de l'armée, Navale, Saint Cyr, école de l'Air, ENAC, concours propres à de nombreuses écoles.

Après PT : Centrale-Supélec (7 écoles), MInes-Ponts (9 écoles), concours commun ENSAM (5 écoles), Polytechnique, ENS Cachan, concours communs Polytechniques (20 écoles), concours commun des écoles des Mines (4 écoles).

Après BCPST-véto : INA-ENSA, ENITA, écoles de chimie, ENS sciences, école de géologie de Nancy, écoles vétérinaires.

Après TSI : mêmes écoles que pour les classes MP, PC, PSI, PT.

Après TPC : concours commun polytechnique pour accéder aux écoles de chimie de la fédération Gay-Lussac.

Après une classe « post BTSA - BTS - DUT » orientation biologie : ENITA - ENSA - Ecoles vétérinaires - ENGEES - ENGREF.

Économique et commerciale – littéraire – scientifique

Frais d'études et d'internat

0 - Frais d'internat : 1129 € / an
1 - Frais d'études : 1462 € / an (sauf BCPST : 1664 € / an)
Frais de résidence : 330 à 370 € / mois (en studio)
2 - Frais d'internat : 1250 € / an
3 - Frais d'internat : 1300 € / an
4 - Frais d'internat : 2208 € / an
Frais d'internat externés/internés : 1798 € / an
5 - Frais d'études : 1009 € / an - Frais d'internat : 1757 € / an non compris le week-end - 2339 € / an semaine complète
6 - Frais d'internat : 1180 € / an
7 - Frais de scolarité : 1338 € / an

(a) - destinée aux bac S
(b) - destinée aux STG
(c) - en partenariat avec l'UFR droit (UM1) et AES (UM3)
(d) - convention avec l'UFR sc. éco. (UM1) et l'ISEM
(e) - destinée aux bacheliers issus de lycées situés en ZEP ou REP et bacheliers boursiers

	30				34						66	
	Lycée J.B. Dumas Alès	Institut privé E. d'Alzon Nîmes	Lycée Daudet Nîmes	Lycée Dhuoda Nîmes	Lycée Jean-Moulin Béziers	Lycée Frédéric Bazille Montpellier	Lycée Joffre Montpellier	Lycée Jules Guesde Montpellier	Lycée privé N.D. de la Merci Montpellier	Lycée Mermoz Montpellier	Lycée Arago Perpignan	Lycée privé N.D. de Bon Secours Perpignan
Frais d'études et d'internat	0	1	2	3			4		5		6	7
Portes ouvertes		5 mars matin	8 janvier	19 février matin	13 mars matin	19 février	29 janvier matin		5 février matin	12 février matin		16 mars matin
	♿		♿						♿	♿	♿	♿
CPES filière générale (e)			●									
PRÉPA ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE												
Option économique			●						●			●
Option économie et gestion												
• ENS Cachan section D1 (c)										●		
• ENS Cachan section D2 (d)										●		
Option scientifique (a)		●					●					
Option technologique (b)								●				
PRÉPA LITTÉRAIRE												
1ère année Lettres A/L		● **	●				●					
2e année Lettres Ulm			●				●					
• prépa concours Ecole des Chartes			●									
2e année Lettres et sciences humaines Lyon							●					
• prépa concours ESC							●					
1ère et 2e années Lettres et sciences sociales B/L			●									
PRÉPA SCIENTIFIQUE												
1ère année SCIENCES												
• MPSI		●	●				●		●		●	
• PCSI			●				●				●	
• PTSI				●						●		
• BCPST - véto		●					●					
2ème année SCIENCES												
• MP		●	●				● *		●		●	
• PC			●				● *				●	
• PSI			●				● *				●	
• PT				●						●		
• BCPST - véto		●					●					
1ère et 2ème années TECHNO												
• TSI	●											
• TPC										●		
Classe post BTS - DUT (en 1 an)												
• orientation biologie						●						
• ATS technologie industrielle		●			●							

* Propose une étude approfondie des programmes et prépare en priorité à Polytechnique et aux ENS (Ecoles Normales Supérieures).
** Option artistique.

Coordonnées complètes des établissements en page 44 et suivantes



Écoles d'ingénieurs et de commerce

Ecoles d'ingénieurs

Ecole des Mines d'Alès (EMA) ♿

www.mines-ales.fr

3 ans

Admission en 1ère année :

- **sur concours,** portant sur les programmes de 2e année des classes préparatoires MP, PC, PSI, PT , TSI.
- **sur titres,** pour les titulaires de certaines L2 ou L3, de SPE ATS et DUT à caractère scientifique.

Admission en 2e année :

- **sur titres,** pour les titulaires de certaines maîtrises ou niveau M1 validé ou de diplômes étrangers équivalents type « Bachelor Degree ».

admissions@mines-ales.fr

Droits de scolarité : 800 € /an

Hébergement possible à partir de 181 € /mois et restauration sur place.

MONTPELLIER SUPAGRO ♿

Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques

www.supagro.fr

Ingénieur agronome

3 ans, 11 spécialisations

Admission en 1ère année : sur concours préparé en classe prépa scientifique BCPST, DEUG Sciences, L2, L3, BTSA, BTS ou DUT.

Admission en 2e année : sur titre et entretien pour les candidats ayant validé une année de M1 ou les titulaires d'une maîtrise à dominante scientifique (biologie générale) ou d'un diplôme d'ingénieur.

Ingénieur systèmes agricoles et agroalimentaires durables au sud (SAADS)

3 ans, 2 spécialisations

à l'Institut des régions chaudes

www.supagro.fr/irc

Admission en 1ère année : sur concours A, B, C, C2 et concours spécifique (entretien + dossier). Diplômes acceptés : DUT, BTS en sciences et techniques, BTSA, 2e année de CPGE scientifiques, licence et licence professionnelle en sciences.

Admission en 2e année : concours spécifique (entretien + dossier). Diplômes acceptés : M1 ou M2 de formation master of science.

Admission en 3e année : admission sur dossier et entretien.

Droits de scolarité : 1350 €

Hébergement et restauration possible sur place : 216 à 323 € / mois (chambres, studios simples, studios doubles) sans les charges.

ENSCM ♿

Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier

www.enscm.fr

3 ans

Droits de scolarité : droits universitaires (554 €)

Admission en 1ère année :

• sur concours (80 %) :

Classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles

- spé PC et PC*
- spé TPC (Technologie Physique Chimie)
- spé BCPST
- 4 semestres de licence validés dans le domaine des Sciences et Technologies.

• sur contrôle continu

- classes préparatoires intégrées de la Fédération Gay-Lussac
- classe ATS (chimie et génie chimique)
- DUT (chimie, mesures physiques) ou BTS (chimie)
- licence (L3 validée ou équivalence)

En 2e année : sur dossier

- Master M1 ou MST (chimie, chimie physique, biochimie) ou diplôme équivalent
- 5ème année de pharmacie ou 6ème année de médecine validée
- étudiants étrangers titulaires du «Bachelor»

POLYTECH'MONTPELLIER ♿

Ecole polytechnique universitaire de Montpellier

www.polytech.univ-montp2.fr

3 ans

Droits de scolarité : droits universitaires

Admission dans le cadre du réseau Polytech' :

Admission après le bac S : cycle préparatoire « parcours des écoles d'ingénieurs Polytech » : concours Geipi-Polytech, 2 ans de formation.

Admission en 1ère année :

- **sur dossier et entretien** pour certains DEUG ou L2 et DUT
- **sur concours** pour les CPGE : programmes MP, PC, PSI et BCPST : concours Archimède e3a, ARCH BIO

programme PT : utilisation de la banque de notes PT groupe Archimède

concours ATS

En 2e année : sur dossier pour les titulaires d'un diplôme bac + 4.

Consulter www.polytech-reseau.org

Ingénieur par apprentissage

3 ans

Etre agé(e) de moins de 26 ans

Avoir un bac + 2 dans le domaine concerné

Ecole des Mines d'Alès (EMA) ♿

www.mines-ales.fr

Informatique et réseaux « Etude et développement, systèmes et réseaux »

Admission :

- **sur dossier, épreuves écrites et orales,** pour les titulaires d'un DUT (Info, R et T, MP, GEII, SRC, STID), d'un BTS (IRIS, Info, Electronique) ou d'un niveau L2 validé. Egalement Spé ATS.

Conception et management de la construction « Bâtiment durable et énergies renouvelables »

Admission :

- **sur dossier, épreuves écrites et orales,** pour les titulaires d'un DUT (GC, GTE), d'un BTS (SCBH, FEE, EBFE, ECC) ou d'un niveau L2 validé. Egalement Spé ATS.

ITCBTP ♿

Institut des techniques de la construction, du bâtiment et des travaux publics

www.itcbtp.fr

Admission : sur dossier, épreuves écrites, tests et entretien, pour les titulaires de DUT génie civil, BTS bâtiment et travaux publics ou titre équivalent.

POLYTECH' MONTPELLIER

Antenne de Nîmes

Mécanique - FQSC : fabrication et qualité des structures chaudronnées

www.polytech.univ-montp2.fr

Partenariat entre Polytech'Montpellier, le CFA de l'université Montpellier II et le Syndicat national chaudronnerie, tôlerie et tuyauterie industrielle (SNCT).

Admission : sur dossier, tests écrits et oraux de connaissance et de motivation pour les titulaires de DUT ou BTS en chaudronnerie, mécanique et matériaux, ou titre équivalent.

Ecoles de commerce

ESC

Ecole supérieure de commerce de Montpellier Groupe SUP de CO Montpellier

www.esc-montpellier.com

4 ans (2ème année à l'étranger, 3ème année en entreprise).

Droits de scolarité : 8558 €/an (3 ans payants)

Possibilité d'apprentissage (1, 2 ou 3 années)

Admission en 1ère année :

- **concours** commun BCE après les classes prépas économiques et commerciales
- **concours** commun passerelle 1 pour les titulaires d'un bac + 2
- **concours** réservés aux sportifs de haut niveau, aux titulaires d'un bac +2 par alternance, aux titulaires d'un diplôme étranger de niveau L2

Admission en 2e année :

- **concours** commun passerelle 2 pour les titulaires d'un bac + 3
- **concours** réservés aux titulaires d'un diplôme étranger de niveau L3, aux titulaires d'un Bac +2 justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle, aux titulaires justifiant de 5 ans d'expérience professionnelle.

EIM

Ecole internationale de Montpellier Groupe SUP de CO Montpellier

www.ei-montpellier.com

4 ans

Droits de scolarité : 8190 €/an (3 ans payants).

Admission en 1ère année : sur dossier et entretien pour les bacheliers (toutes séries).

Admission en 2e année : sur dossier et entretien pour les titulaires d'un bac + 2.

Admission en 4e année : sur dossier et entretien, pour les titulaires d'un bac + 3.

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes

Écoles spécialisées

Architecture - Arts

1 - Inscription : 1ère quinzaine de juin. Stage et test d'admission pour l'art dramatique, la danse. Test pour le chant, test et entretien pour l'électroacoustique. Formations instrumentales. Formation musicale générale (solfège).
2 - Inscription : demande de dossier, à partir de janvier. Concours en mai.
3 - Inscription (classe préparatoire) : de mi-février à mi-mai pour le concours de mai et à mi-juin pour le concours de juillet.
4 - Inscription : de mi-février à mi-avril. Concours en mai.
5 - Les diplômes universitaires (DU) qui forment au métier de musicothérapeute comportent 9 modules. Les 6 premiers permettent d'obtenir le DU de musicothérapie 1er niveau en 2 ans. Les 3 derniers (stage, séminaires et soutenance), après validation du DU 1er niveau, permettent d'obtenir de DU de musicothérapeute 2e niveau en 1 an.
Inscription : journée portes ouvertes en mars. Journée d'information et d'orientation pédagogique, obligatoire et préalable à l'inscription, en juin et en septembre. Niveau requis : bac ou équivalent. Pratique musicale souhaitable. Formation initiale ou continue.
6 - Inscription : de mi-juin à mi-juillet. Etudes instrumentales, formation musicale, études de chant, danse classique ou contemporaine. Tests en septembre. Préparation au DEM. Art dramatique : inscription en juin pour le concours d'initiation. Date non connue pour le concours de l'école supérieure professionnelle.
7 - Inscription : du 20 janvier au 20 mars, candidature sur www.admission-postbac.fr (lire p. 3). Présélection sur dossier scolaire et participation à une journée de sélection en mai.
8 - Inscription : 2ème quinzaine de juin. Tests d'entrée pour les classes de danse, de chant, de diction, d'art dramatique et d'instruments. Etudes musicales : préparation au certificat de fin d'études musicales (CFEM), au diplôme d'études musicales (DEM) et au DUPM (diplôme universitaire de pédagogie musicale).

Frais d'études

1 - Frais d'inscription : 90 €/an pour les Nîmois - 180 €/an pour les non-Nîmois - Frais de dossier : 16 €
Location instrument : 22 €/an pour les Nîmois - 45 €/an pour les non-Nîmois
2 - Frais d'inscription : 300 €/an pour les Nîmois - 600 €/an pour les non-Nîmois
3 - Frais d'inscription : 190 €/an pour les Sétois - 210 €/an pour les non-Sétois
4 - Frais d'inscription : 300 €/an (agglomération de Montpellier) - 600 €/an (hors agglomération)
5 - Journée d'information et d'orientation pédagogique : 61 €
Frais d'études : 1ère année 1500 € (plus les droits universitaires)
6 - Frais d'inscription : 248 €/an (agglomération de Montpellier) 556 €/an (hors agglomération) - Frais de dossier : 37 € (agglomération de Montpellier) - 76 € (hors agglomération) - Location instrument : 12 €/mois (agglo) - 70 €/mois (hors agglo)
7 - Frais d'inscription : 290 €/an
8 - Frais d'inscription : 206 € (agglomération de Perpignan) - 415 € (hors agglomération)

	Gard 30		Hérault 34					P.O. 66
	Conservatoire Nîmes	Ecole Supérieure des Beaux-Arts Nîmes	Ecole des Beaux-Arts Sète	Ecole Supérieure des Beaux-Arts Montpellier	Musicothérapie Université Montpellier III	Conservatoire à rayonnement régional Montpellier	Ecole nationale supérieure d'architecture Montpellier	Conservatoire à rayonnement régional Perpignan
Frais d'études	1	2	3	4	5	6	7	8
							♿	♿
Architecture							●	
Beaux-Arts		●	●	●				
Musicothérapie					●			
Musique - danse - art dramatique	●					●		●



Les instituts des métiers du notariat préparent **au BTS notariat** en 2 ans.
Du 20 janvier au 20 mars, candidature sur www.admission-postbac.fr pour l'institut de Montpellier.
Prendre contact avec l'institut de Nîmes pour connaître ses modalités d'inscription.
Ce BTS peut être suivi d'une **licence professionnelle métiers du notariat** (sélection sur dossier) et d'une quatrième année de formation en alternance sanctionnée par le **diplôme des instituts des métiers du notariat** (qui remplace le diplôme de premier clerc de notaire).

	Gard 30	Hérault 34
	Institut des métiers du notariat Nîmes ♿	Institut des métiers du notariat Montpellier ♿
Droits d'inscription	**3240 €/an**	**3300 €/an**
Portes ouvertes	RdV à Lycée avenir	RdV au salon de l'enseig. sup.
BTS notariat	●	●

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes

Écoles spécialisées

Social

Inscription

ASS, EJE, ES : inscription de septembre à octobre, par internet. A l'IFME (pour ES), 3 mois d'expérience professionnelle sont exigés au dépôt du dossier. Au CPFP, inscription jusqu'en décembre.

Conseiller en ESF : de mi-janvier à fin mars à l'IRTS (par internet) et de mi-mars à fin avril pour les lycées (demande de dossier à l'établissement). Pour le BTS en ESF, voir page 38.

ME : inscription de septembre à octobre à l'ETES et à l'IFME (par internet), de mi-octobre à mi-novembre au CFPMEA, et de septembre à décembre au CPFP.

TISF : de janvier à fin avril.

Admission

ASS, EJE, ES : épreuves écrites communes aux trois formations (résumé et 2 questions de réflexion sur l'actualité) et entretiens. Admission définitive avec le bac, DAEU, titre équivalent ou examen de niveau (s'adresser à la DRASS) ou certificats d'aptitude ou d'exercice professionnels. Pour EJE et ES, posséder le brevet national de premiers secours (BNPS).

CESF : sur dossier et entretien pour les titulaires du BTS en ESF.

ME : épreuves écrites et orales. Le bac n'est pas obligatoire. A l'IFME, 6 semaines d'expérience professionnelle sont exigées.

TISF : épreuves écrites et orales. Le bac n'est pas obligatoire.

Possibilité d'apprentissage pour ME et ES : se renseigner auprès des établissements.

	Aude 11	Gard 30		Hérault 34			Lozère 48		P.O. 66	
	CPFP La Rouatière Souilhanels **(1)**	Lycée G. de Gaulle Anthonioz Milhaud	**IFME (1)** Nîmes	**IRTS** Montpellier	Lycée Jean Jaurès St Clément de Rivière	**CFPMEA** Montpellier	**ETES** Marvejols	Lycée privé Notre Dame Mende	**IRTS** antenne Perpignan	Lycée Jean Lurçat Perpignan
Frais d'inscription et de scolarité	1		2	3		4	5	6	3	
Portes ouvertes		19 mars 9 h-12 h						18 mars à partir de 16h30 19 mars		19 mars 9 h - 13 h
		♿	♿	♿					♿	♿
Assistant de service social (ASS)				32					12	
Conseiller en économie sociale et familiale (CESF)		20		30	12			12		12
Educateur de jeunes enfants (EJE)				23					12	
Educateur spécialisé (ES)	15		39	76			20		24	
Moniteur éducateur (ME)	38		56			65	39			
Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)	12			12						

Les chiffres dans les cases indiquent les capacités d'accueil dans l'établissement concerné.
(1) Classes préparatoires : se renseigner auprès des établissements.

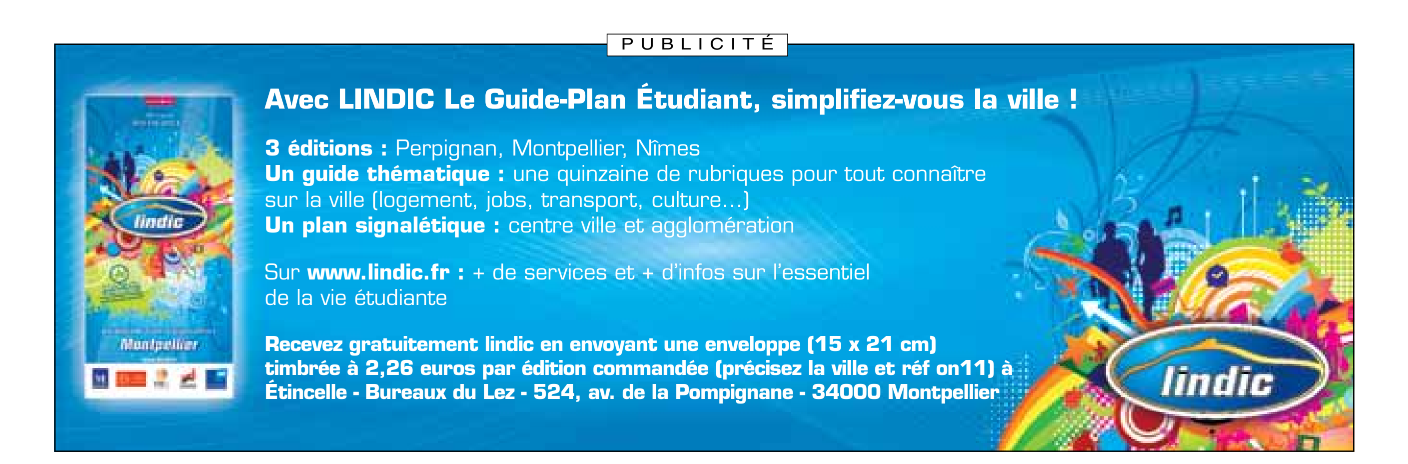
Frais d'inscription et de scolarité

1 - Inscription : 278 € - Scolarité : 172 €/an
2 - Inscription : 165 €
Scolarité : ME-ES 580 €
3 - Inscription : ASS-EJE-ES 177 €, CESF 177 €, TISF 122 € - Scolarité : 365 €/an
4 - Inscription : 160 €
Scolarité : 400 €/an
5 - Inscription - scolarité : 560 €/an
6 - Inscription - scolarité : 850 €

Statut étudiant. Bourses possibles : dossier en ligne sur le site de la Région www.laregion.fr

Coordonnées complètes des établissements en page 48 et suivantes

PUBLICITÉ



Écoles spécialisées

Santé

Inscription - Admission

1 - Inscription de mars à mai - Concours 1ère quinzaine de juillet.
2 - Inscription de janvier à mai - Concours 1ère quinzaine de juin.
3 - Inscription de janvier à mi-février - Concours fin mars. IFSI du CHU de Montpellier : inscription sur www.chu-montpellier.fr, rubrique enseignement. IFSI Croix-Rouge : inscription de décembre à fin février - concours en avril.
4 - Inscription en janvier - Concours en mai.
5 - Inscription de janvier à mi-mars - Concours fin mars.
6 - Inscription en novembre - Concours mi-mars.
7 - Inscription de début juin à début juillet - Examen début septembre.

Bourses régionales : www.laregion.fr

Frais d'inscription

Droits universitaires : 174 €
Auxquels s'ajoutent des frais divers pour tenues professionnelles, fournitures, livres (variables : jusqu'à 250 € en début de formation).

IFSI : institut de formation en soins infirmiers

	Frais d'inscription hors frais de concours (de 50 à 165 €)	1 - Audio-prothésiste	2 - Ergo-thérapeute	3 - Infirmier	4 - Manipulateur d'électro-radiologie	5- Masseur-kinési-thérapeute	6- Ortho-phoniste	7- Orthoptiste
Aude 11								
IFSI Centre hospitalier Carcassonne	**droits univ.**			**66**				
IFSI Centre hospitalier Narbonne	**droits univ.**			**63**				
Gard 30								
IFSI Centre hospitalier Alès	**droits univ.**			**58**				
♿ IFSI Centre hospitalier Bagnols-sur-Cèze	**droits univ.**			**49**				
IFSI Centre hospitalier universitaire Nîmes	**droits univ.**			**127**				
IFSI Croix-Rouge française Nîmes (privé)	**800€**			**80**				
Hérault 34								
Centre de formation en audioprothèse Montpellier	**500 €**	**25**						
♿ Institut de formation en ergothérapie Montpellier (privé)	**4900 €**		**75**					
IFSI Centre hospitalier Béziers	**droits univ.**			**95**				
♿ CRIP* Castelnau-le-Lez	**-**			**17**				
♿ IFSI de l'hospitalisation privée** Castelnau-le-lez	**droits univ.**			**40**				
IFSI Centre hospitalier universitaire Montpellier	**droits univ.**			**161**				
Orthophoniste Montpellier	**508 €**						**35**	
Orthoptiste Montpellier	**316 €**							**15**
Masseur- kinésithérapeute (privé) Montpellier	**5700 €**					**75**		
♿ Manipulateur d'électroradiologie Montpellier	**droits univ.**				**45**			
IFSI Centre hospitalier Sète	**droits univ.**			**55**				
Lozère 48								
IFSI Centre hospitalier Mende	**droits univ.**			**45**				
P.O. 66								
IMFSI Centre hospitalier Perpignan	**droits univ.**			**104**				

Les chiffres dans les cases indiquent les capacités d'accueil de l'établissement concerné.
*CRIP : Centre de rééducation et d'insertion professionnelle réservé aux personnes handicapées orientées par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
**Possibilité d'apprentissage au CFA de l'hospitalisation privée

Index des établissements

Universités

MONTPELLIER I
www.univ-montp1.fr

UFR administration économique et sociale (AES)
Espace Richter - avenue de la Mer
CS 59640 - 34960 MONTPELLIER cedex 2
04 67 15 84 60

UFR droit et science politique
39 rue de l'Université
34060 MONTPELLIER cedex 1
04 67 61 54 00

UFR médecine
2 rue Ecole de Médecine
34060 MONTPELLIER cedex 2
04 67 60 10 00
Site de Nîmes avenue Kennedy
CS 83021 - 30908 NÎMES cedex 2
04 66 02 81 81

UFR odontologie
545 av. du Prof. Jean-Louis Viala
34193 MONTPELLIER cedex 5
04 67 10 44 70

UFR économie
Avenue de la Mer - CS 79606
34960 MONTPELLIER cedex 2
04 67 15 84 50

UFR sciences pharmaceutiques et biologiques
15 avenue Charles Flahaut - BP 14491
34093 MONTPELLIER cedex 5
04 67 54 80 00

UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
700 avenue du Pic St Loup
34090 MONTPELLIER
04 67 41 57 00

IPAG - institut de préparation à l'administration générale
Espace Richter - rue Vendémiaire Bat. B
CS 19519 34960 MONTPELLIER cedex 2
04 67 15 85 46

ISEM - institut des sciences de l'entreprise et du management
Rue Vendémiaire
CS 19519 34960 MONTPELLIER cedex 2
04 99 13 02 00

MONTPELLIER 2
www.univ-montp2.fr

Faculté des sciences
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER cedex 5
04 67 14 30 34

IAE - institut d'administration des entreprises
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER cedex 5
04 67 14 38 65
courrier@iae.univ-montp2.fr

Polytech' Montpellier
Ecole polytechnique universitaire de Montpellier
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER cedex 5
04 67 14 31 60
scola@polytech.univ-montp2.fr
Antennes à Nîmes et Perpignan

IUT (Béziers, Montpellier, Nîmes) :
voir ci-contre

MONTPELLIER III
www.univ-montp3.fr

Arts, lettres, langues, sciences de l'homme, des territoires et de la société
Université Paul Valéry
Route de Mende
34199 MONTPELLIER cedex 5
04 67 14 20 00
Site de Béziers
Centre universitaire du Guesclin
3, allée du Doyen Nerson - BP 310
34506 BEZIERS cedex
04 67 31 80 81
www.univ-montp3.fr/beziers

NIMES
www.unimes.fr

Administration
Rue du Dr G. Salan
30021 NIMES cedex 1
0 825 314 116

PERPIGNAN
www.univ-perp.fr

Université de Perpignan
52 avenue Paul Alduy
66860 PERPIGNAN cedex
04 68 66 20 00
Site de Font Romeu (STAPS)
L'Hermitage
66120 FONT ROMEU
04 68 30 01 51
staps-f@univ-perp.fr
Site de Mende
Avenue du Maréchal Foch
48000 MENDE
04 66 65 63 80
Site de Narbonne
Avenue Pierre de Coubertin
11100 NARBONNE
04 68 90 11 20

IUT

IUT de Béziers
17 quai du Port Neuf
34500 BÉZIERS
04 67 11 18 00
www.iutbeziers.univ-montp2.fr

IUT de Montpellier
99 avenue d'Occitanie
34296 MONTPELLIER cedex 5
04 99 58 50 40
www.iutmontp.univ-montp2.fr
Site de Sète
Chemin de la Poule d'Eau
Carrefour de l'Europe - 34200 SÈTE
04 67 51 71 00
www.iutsete.univ-montp2.fr

IUT de Nîmes
8 rue Jules Raimu - CS 12007
30907 NÎMES cedex 2
04 66 62 85 00
www.iut-nimes.fr

IUT de Perpignan
Chemin de la Passio Vella - BP 79905
66962 PERPIGNAN Cedex 9
04 68 66 24 00
www.iut-perpignan.com
Site de Carcassonne
Domaine universitaire d'Auriac
11000 CARCASSONNE
04 68 47 71 60
Site de Narbonne
Dept Carrières juridiques
Avenue Pierre de Coubertin - BP 818
11108 NARBONNE cedex
04 68 90 91 00
Dept Génie Chimique
ZI de la Coupe
62 rue Nicolas Leblanc
11100 NARBONNE
04 30 16 90 20

INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE
13 rue Louis Perrier
34000 MONTPELLIER
04 67 06 45 71
www.iptheologie.fr

Lycées

AUDE

Legta Charlemagne
Route de St Hilaire
11000 CARCASSONNE
04 68 119 119
legta.carcassonne@educagri.fr
www.epl.carcassonne.educagri.fr

Lycée Jules Fil
1, Boulevard Joliot Curie
11021 CARCASSONNE cedex
04 68 47 82 66
ce.0110007y@ac-montpellier.fr
www.lyceejulesfil.com

Lycée Paul Sabatier
36 rue Alfred de Musset - BP 802
11802 CARCASSONNE cedex 9
04 68 25 24 16
ce.0110004v@ac-montpellier.fr

Lycée privé Saint Louis
77 rue Aimé Ramond
11000 CARCASSONNE
04 68 11 46 36
info.stanislas@laposte.net
www.saint-stanislas.fr

Lycée François Andréossy
1 rue Saint François - BP 81402
11494 CASTELNAUDARY Cedex
04 68 23 14 78
www.lyceeandreossy.fr

Lycée Jean Durand
Avenue Docteur Laennec - BP1301
11493 CASTELNAUDARY cedex
04 68 94 53 00
ce.0110012d@ac-montpellier.fr

Ecole supérieure La Raque
11400 LASBORDES
04 68 94 90 28
laraque@wanadoo.fr

Lycée Jacques Ruffié
Esplanade François Mitterrand
BP 108
11300 LIMOUX
04 68 31 05 08
www.lycee-jacquesruffie.fr

Lycée privé Beauséjour
2, rue Girard
11100 NARBONNE
04 68 32 04 13
accueil@lycee-beausejour.com

Lycée Diderot
2 rue J. Moulin - 11100 NARBONNE
04 68 32 84 00
ce.0110023r@ac-montpellier.fr

Lycée Docteur Lacroix
Rue Gay Lussac 11100 NARBONNE
04 68 90 37 50
ce.0110022p@ac-montpellier.fr
www.lyceedocteurlacroix.fr

GARD

Lycée privé Bellevue
14 rue Alfred de Musset 30100 ALÈS
04 66 30 11 77
www.btsbellevue.com

Lycée Jean Baptiste Dumas
Place de Belgique
30104 ALÈS Cedex
04 66 78 23 23
ce.0300002p@ac-montpellier.fr

Lycée privé de la Salle
17 place Henri Barbusse
30100 ALÈS
04 66 56 24 25
www.lyceedelasalle.com

Lycée Albert Einstein
Avenue du Commando Vigan Braquet
30205 BAGNOLS-SUR-CÈZE cedex
04 66 90 42 00
ce.0300950v@ac-montpellier.fr
www.lycee-einstein.fr

Lycée privé Sainte-Marie
Impasse des Récollets
30201 BAGNOLS-SUR-CÈZE cedex
04 66 39 58 39
sainte.marie.direction@fr.oleane.com

Lycée de Gaulle Anthonioz
43 rue du Moulin - 30540 MILHAUD
04 66 74 62 10
ce.0301654k@ac-montpellier.fr
www.lycee-milhaud.fr

Lycée Ernest Hemingway
98 boulevard Jean-Jaurès
30910 NÎMES cedex
04 66 04 93 73
ce.0300027s@ac-montpellier.fr

Lycée privé de la CCI
1 ter avenue du général Leclerc
30000 NÎMES
04 66 879 719
www.nimes.cci.fr

Lycée Daudet
3 boulevard Victor Hugo
30039 NÎMES cedex
04 66 36 34 43
vscpge.daudet@ac-montpellier.fr

Lycée Dhuoda
17 rue Dhuoda - BP 17155
30913 NÎMES cedex 2
04 66 04 85 85
www.lycee-dhuoda-nimes.com

Institut privé et CFA d'Alzon
11 rue Sainte Perpétue
30000 NÎMES
04 66 04 28 70
www.dalzon.com

Lycée Albert Camus
51 avenue Georges Pompidou
30911 NÎMES cedex
04 66 62 91 71
ce.0300023m@ac-montpellier.fr

Lycée Philippe Lamour
36 rue de l'Occitanie BP 14038
30001 NÎMES cedex 5
04 66 38 86 00
www.lyc-lamour-nimes.
ac-montpellier.fr

Lycée privé Saint Stanislas
16r rue Chassaintes
30900 NÎMES
04 66 67 34 57
ce.0300083c@ac-montpellier.fr

Lycée privé Saint-Vincent de Paul
3 boulevard de Bruxelles
30020 NÎMES cedex 1
04 66 36 50 90
www.vincentdepaul30.com

Legta Marie Durand
Domaine de Donadille
30230 RODILHAN
04 66 20 67 67
www.epl.nimes.educagri.fr

Lycée Jacques Prévert
1 place Lucie Aubrac
30380 ST-CHRISTOL-LES-ALES
04 66 60 08 50
ce.0301778v@ac-montpellier.fr

Lycée professionnel Marie Curie
Route de Florac
30270 ST-JEAN-DU-GARD
04 66 85 30 85
ce.0300041g@ac-montpellier.fr

Maison familiale rurale privée Le Grand Mas et CFA Agricole de la MFR
Chemin du Grand Mas
30700 UZES
04 66 22 18 26
www.mfr-uzes.com

HERAULT

Lycée professionnel Fernand Léger
63 route de Clermont-l'Hérault
34600 BEDARIEUX 04 67 95 59 60
ce.0340006x@ac-montpellier.fr

Lycée Henri IV
1 rue Ignace Brunel
34543 BÉZIERS cedex
04 67 49 10 46
ce.0340009a@ac-montpellier.fr

Lycée Jean Moulin
Av. des Martyrs de la Résistance - BP 745
34521 BÉZIERS cedex
04 67 35 59 35
www.citescolairejeanmoulinbeziers.fr

Lycée privé La Trinité
6 avenue Jean Moulin BP 158
34503 BÉZIERS cedex
04 67 49 89 89
secretariat@lyceetrinitebeziers.fr

Lycée Georges Pompidou
351 Av. de Lattre de Tassigny
34172 CASTELNAU-LE-LEZ cedex 2
04 67 02 99 10
ce.0341921d@ac-montpellier.fr

Lycée René Gosse
2 rue Victor Hugo
34800 CLERMONT-L'HERAULT
04 67 88 43 80
ce.0340023r@ac-montpellier.fr
www.lycee-renegosse.fr

Lycée agricole de Gignac LPTAH lycée privé des techniques agricoles horticoles
Route de Pézenas
34150 GIGNAC
04 67 57 02 10
lyceeagricolegignac@free.fr

Lycée Champollion
Avenue de Figuières - CS 31012
34973 LATTES cedex
04 67 13 67 13
ce.0341794r@ac-montpellier.fr

Lycée Louis Feuillade
49 rue Romain Rolland
34402 LUNEL cedex
04 67 83 51 00
ce.0340030y@ac-montpellier.fr

Legta Frédéric Bazille
3224 route de Mende
34093 MONTPELLIER cedex 5
04 67 63 89 89
legta.montpellier@educagri.fr

Lycée Clémenceau
31 avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER Cedex 1
04 67 06 03 33
ce.0340039h@ac-montpellier.fr

Lycée Jean Monnet
Rue de Malbosc
34088 MONTPELLIER cedex 4
04 67 10 36 00
ce.0341736c@ac-montpellier.fr

Lycée Joffre
150 allée de la Citadelle
34060 MONTPELLIER cedex 2
04 67 14 84 84
www.lyceejoffre.net

Lycée Jules Ferry «La Colline»
270 av. de la Colline - CS 70013
34077 MONTPELLIER Cedex 03
04 67 10 74 01
www.lyceejulesferry-lacolline.com

Lycée Jules Guesde
110 avenue de Lodève CS 89004
34060 MONTPELLIER cedex 2
04 67 10 33 65
ce.0340040j@ac-montpellier.fr

Lycée Pierre Mendès France
rue du Mas des Brousses
CS26037
34060 MONTPELLIER
04 67 13 35 00
ce.0340043m@ac-montpellier.fr

Lycée Mermoz
717 avenue Jean Mermoz
34060 MONTPELLIER cedex 1
04 67 20 60 00
ce.0340042l@ac-montpellier.fr

Lycée privé Nevers
18 rue de la Garenne
34090 MONTPELLIER
04 67 63 55 75
secretariat@lycee-nevers.fr
www.lycee-nevers.fr

Lycée privé Notre Dame de la Merci
Rue Guillaume de Nogaret
34070 MONTPELLIER
04 67 06 11 35
postbac@lamerci.com
www.lamerci.com

Lycée privé St Joseph Pierre Rouge
600 avenue du Campus Agropolis
34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ
04 99 58 33 40
www.pierrerouge.com

Lycée privé Turgot
94 rue Pierre Flourens
34098 MONTPELLIER Cedex 5
04 67 10 42 00
www.lppturgot.com

Lycée Charles Alliès
24 boulevard Joliot-Curie - B.P. 74
34120 PÉZENAS - 04 67 90 44 20
ce.0340061g@ac-montpellier.fr

Lycée Jean Moulin
1 avenue Vidal de la Blache
34120 PÉZENAS - 04 67 98 11 55
ce.0340059e@ac-montpellier.fr
www.lyc-moulin-pezenas.ac-montpellier.fr

Lycée Joliot-Curie
105, rue du Dauphiné
34200 SETE - 04 67 18 66 66
www.joliotcurie-sete.fr
ce.0340076y@ac-montpellier.fr

Lycée de la mer Paul Bousquet
Rue des cormorans
34207 SETE cedex
04 67 51 63 63
www.lyceedelamer.fr

Lycée privé Saint Joseph
11, rue Marx Dormoy - BP 77
34202 SETE cedex
04 67 53 69 10
stjo.sete@ac-montpellier.fr
www.saintjoseph-sete.fr

Lycée Jean Jaurès
Avenue St-Sauveur
34980 ST-CLEMENT-DE-RIVIERE
04 67 63 61 50
ce.0342066l@ac-montpellier.fr

LOZERE

MFR école forestière et CFA des MFR
Route d'Aumont - 48130 JAVOLS
04 66 42 84 21
www.ecoleforestiere-javols.com

Legta de la Lozère - Site Louis Pasteur Chemin Fraissinet
48500 LA CANOURGUE
04 66 32 83 54
legta.la-canourgue@educagri.fr

Lycée privé St Pierre - St Paul
1, rue du Collège 48300 LANGOGNE
04 66 69 25 07
enseignement_prive_langogne@voila.fr

Lycée privé agricole Terre Nouvelle
2 avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
04 66 32 07 42
www.lycee-terrenouvelle.com

Lycée privé Saint-Joseph
2 rue des Pénitents
48100 MARVEJOLS
Tél 04 66 32 02 40
st.jo.marv.48@wanadoo.fr

Lycée Chaptal
Avenue Paulin Daudé
48001 MENDE cedex
04 66 49 50 00
ce.0480007x@ac-montpellier.fr
www.lyceechaptalmende.fr

Lycée E. Peytavin
Avenue du 11 Novembre
48001 MENDE cedex
04 66 49 18 66
www.lyceepeytavin.com

Lycée privé Notre-Dame
Fontanilles - 48000 MENDE
04 66 49 14 57
notre-dame.mende@wanadoo.fr

Legta de la Lozère - Site Rabelais
Civergols
48200 SAINT-CHELY-D'APCHER
04 66 42 61 50
legta.st-chely-apcher@educagri.fr

Lycée privé Sacré-Coeur
43 avenue de la Gare
48200 SAINT-CHÉLY-D'APCHER
04 66 31 00 99
administration@lycee-sacre-coeur.fr

Lycée des métiers Théophile Roussel
15 rue du Docteur Yves Dalle
48200 SAINT-CHÉLY-D'APCHER
04 66 31 02 51
ce.0480688m@ac-montpellier.fr
www.lyc-roussel-stchelydapcher.ac-montpellier.fr

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Lycée François Arago
22 av. Président Doumer - BP 60119
66001 PERPIGNAN cedex
04 68 68 19 29
ce.0660010c@ac-montpellier.fr

Lycée Aristide Maillol
73 avenue Pau Casals - BP 30544
66005 PERPIGNAN cedex
04 68 52 65 65
ce.0660809w@ac-montpellier.fr

Lycée Pablo Picasso
Avenue du Général Jean Gilles
66028 PERPIGNAN cedex
04 68 50 04 13 ou 16 78
ce.0660014g@ac-montpellier.fr

CCI Maison de la formation des P.O.
Route de Thuir Orle - BP 90443
66004 PERPIGNAN cedex
04 68 56 62 20
www.perpignan.cci.fr

Lycée Jean Lurçat
25 avenue Albert Camus
66070 PERPIGNAN cedex
04 68 50 28 91
ce.0660011d@ac-montpellier.fr

Lycée Léon Blum
Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme, services à la personne
15 avenue Paul Alduy - BP 51510
66103 PERPIGNAN cedex
04 68 54 03 21
ce.0660520g@ac-montpellier.fr
www.lycee.leonblum-perpignan.fr

Lycée privé Notre Dame de Bon Secours
39 avenue Julien Panchot
66028 PERPIGNAN cedex
04 68 56 57 76
ce.0660059f@ac-montpellier.fr
www.bonsecours66.com

Lycée privé Sainte-Louise de Marillac
68 avenue Victor Dalbiez
66000 PERPIGNAN
04 68 55 50 05
louise.de.marillac@wanadoo.fr

Lycée Charles Renouvier
Route de Catllar
66500 PRADES
04 68 96 39 55
www.lycee-charles-renouvier.com

Legta Federico Garcia Lorca
66200 THEZA
04 68 37 99 37
legta.perpignan@educagri.fr
www.eplea66.educagri.fr

Lycée Comte de Foix
25 carrer Prada Motxilla - BP 129
AD503 ANDORRA-LA-VELLA
PRINCIPAUTE D'ANDORRE
003 76 87 25 00
ce.1300023u@ac-montpellier.fr
www.xena.ad/lcf

CFA

Centre de formation d'apprentis

AUDE

CFA agricole de l'Aude Site de Carcassonne
Route de Saint-Hilaire
11000 CARCASSONNE
04 68 119 119

Site de Castelnaudary
935 avenue du Docteur Laënnec
11491 CASTELNAUDARY
04 68 94 59 00
www.epl.carcassonne.educagri.fr
cfa.aude@educagri.fr

CFA interprofessionnel Henri Martin
12, avenue des Genêts - BP 112
La Roumenguière
11205 LEZIGNAN CORBIÈRES
04 68 11 22 00

GARD

CFA Dhuoda
17, rue Dhuoda
30913 NIMES
04 66 04 85 97
apprentissage.dhuoda@ac-montpellier.fr

CFA de la CCI de Nîmes
90 allée Jacques Cartier
30320 MARGUERITTES
04 66 879 759
cfa@nimes.cci.fr

CFA des MFR
1120 route de Saint-Gilles
30932 NÎMES cedex 9
04 66 04 77 38
fd.30@mfr.asso.fr

MFR St Hippolyte
route d'Alès
30170 ST HIPPOLYTE DU FORT
04 66 71 53 05
mfr.sainthippolyte@mfr.asso.fr

CFA agricole - Nîmes
Av. Yves Cazeaux 30230 RODILHAN
04 66 20 33 09
cfa.gard@educagri.fr

HERAULT

CFA de la CCI de Béziers - St Pons ICF Béziers
26 allée Paul Riquet - BP 371
34504 BEZIERS
04 67 80 97 09
www.icf-beziers.fr
apprentissage@beziers-cci.fr

CFA de l'industrie L-R
Domaine Desplans
Avenue Paysagère - Maurin CS 81008
34973 LATTES cedex
04 67 69 75 50
accueil@cfai-languedocroussillon.com

CFA agricole de l'Hérault
921, avenue Agropolis
34093 MONTPELLIER cedex 5
04 67 60 97 85
cfa.herault@educagri.fr
www.epl.agropolis.fr/cfa

CFA du commerce et de la distribution ICF CCI de Montpellier
2300 avenue des Moulins
34185 MONTPELLIER cedex 4
04 67 10 25 73
info@icf-montpellier.com
www.icf-montpellier.com

CFA de l'ITCBTP
Voir Écoles d'ingénieurs

CFA Léonard de Vinci
Rue du Professeur Blayac
34080 MONTPELLIER
04 67 10 40 28

CFA aux métiers commerciaux et financiers
99 avenue d'Occitanie
34296 MONTPELLIER cedex 5
04 67 52 79 71

CFA des métiers de la Poste
1350, avenue A. Einstein - Bât. 11
34000 MONTPELLIER
04 67 99 49 65
www.formaposte.com

CFA de l'Université Montpellier 2
place Eugène Bataillon - CC 07001
34095 MONTPELLIER cedex 5
04 67 14 49 62
cfaum2@univ-montp2.fr
www.cfaum2.fr

IFRIA Languedoc-Roussillon
Avenue Agropolis
34394 MONTPELLIER cedex 5
04 67 04 75 24
www.ifria-lr.com

CFA transport et logistique
Parc Méditerranée - 34470 PEROLS
04 67 68 69 83
www.aft-iftim.com

LOZERE

CFA de la MFR
Ecole forestière de JAVOLS
Voir sous lycées

CFA agricole - Marvejols
1 avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
04 66 32 02 39
cfa.lozere@educagri.fr
www.eplealozere.net

PYRENEES-ORIENTALES

CFA interprofessionnel de la CCI de Perpignan
Route de Thuir Orle - BP 90443
66004 PERPIGNAN cedex
04 68 56 71 70
www.perpignan.cci.fr

CFA agricole des Pyrénées Orientales - Théza
1, avenue des Pyrénées
66600 RIVESALTES
04 68 64 89 77
cfa.pyrenees-orientales@educagri.fr
www.eplea66.educagri.fr

Écoles d'ingénieurs et de commerce

GARD

EMA - Ecole des Mines d'Alès
6, avenue de Clavières
30319 ALES cedex
04 66 78 50 00 - www.mines-ales.fr

HERAULT

EIM - Ecole internationale de Montpellier Groupe SUP de CO Montpellier
2300, avenue des Moulins
34185 MONTPELLIER cedex 4
04 67 10 26 26
www.ei-montpellier.com

MONTPELLIER SUPAGRO Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques
2, place Pierre Viala
34060 MONTPELLIER cedex 2
04 99 61 22 00
www.supagro.fr

Institut des Régions Chaudes
1101, avenue Agropolis - BP 5098
34093 MONTPELLIER cedex 5
04 67 61 70 00
www.supagro.fr/irc

ENSCM Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier
8, rue de l'Ecole Normale
34296 MONTPELLIER cedex 5
04 67 14 43 00
www.enscm.fr

ESC Ecole supérieure de commerce de Montpellier
Groupe SUP de CO Montpellier
2300, avenue des Moulins
34185 MONTPELLIER cedex 4
04 67 10 25 00
www.esc-montpellier.com

ITCBTP Institut des techniques de construction du bâtiment et des travaux publics
169, rue Georges Auric
ZAC de Tournezy
34070 MONTPELLIER
04 99 51 21 30
www.itcbtp.fr

Polytech' Montpellier
www.polytech.univ-montp2.fr
(voir sous université Montpellier 2)

Architecture - Arts

Architecture

Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier
179, rue de l'Espérou
34093 MONTPELLIER cedex 5
04 67 91 89 89
www.montpellier.archi.fr

Beaux-Arts

GARD

Ecole supérieure des Beaux-Arts de Nîmes
10, Grand' rue - 30000 NÎMES
04 66 76 70 22
ecole.beauxarts@ville-nimes.fr

HERAULT

Ecole supérieure des Beaux Arts de Montpellier agglomération
130 rue Yehudi Menuhin
34000 MONTPELLIER
04 99 58 32 85
www.esbama.fr
esbama@montpellier-agglo.com

Ecole des Beaux-Arts de Sète
17 rue Louis Ramond
34200 SETE
04 99 04 76 10
ecolebeauxarts@ville-sete.fr

Musicothérapie

HERAULT

Musicothérapie-département de musique de l'université Montpellier III
2 rue Marioge
34000 MONTPELLIER
04 67 06 07 78
musicotherapie@univ-montp3.fr
adresse géographique : 11 rue St Louis

Musique - Danse - Art dramatique

GARD

Conservatoire de musique, danse et art dramatique
2, rue de la Prévôté
30000 NÎMES
04 66 76 71 59
conservatoiredemusique@ville-nimes.fr

HERAULT

Conservatoire à rayonnement régional musique - danse
14, rue Eugène-Lisbonne
34000 MONTPELLIER
04 67 66 88 40
conservatoire@montpellier-agglo.com

Conservatoire à rayonnement régional art dramatique
19 rue Lallemand
34000 MONTPELLIER
04 67 60 05 40
artdramatique@montpellier-agglo.com

PYRENEES-ORIENTALES

Conservatoire à rayonnement régional de musique, danse et art dramatique
1, rue des Joglars - BP 80326
Têt - Méditerranée
66003 PERPIGNAN cedex
04 68 66 34 34
m.morbelli@perpignanmediterranee.com

Notariat

Institut des métiers du notariat
565, avenue des Apothicaires
34196 MONTPELLIER cedex 5
04 67 54 16 38
www.ecole-notariat.fr

Institut des métiers du notariat
26, quai de la Fontaine
30900 NIMES
04 66 67 85 40
imn.nimes@notaires.fr
www.imn-nimes.notaires.fr

Social

AUDE

CPFP
Centre polyvalent de formation professionnelle
La Rouatière - 11400 SOUILHANELS
(près de Castelnaudary)
04 68 60 03 61
www.larouatiere.com

GARD

Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz
voir sous lycées

IFME
Institut de formation aux métiers éducatifs
2117 chemin du Bachas - 30000 NÎMES
04 66 68 99 60
www.apafase-ifme.com

HERAULT

CFPMEA
Centre de formation professionnelle aux métiers de l'éducation et de l'animation
501 rue Métairie de Saysset
CS 10033
34078 MONTPELLIER cedex 3
04 67 50 46 00
cfpmea.cemealr@wanadoo.fr
www.cemealr.org

IRTS
Institut régional du travail social
1011, rue du pont de Lavérune
CS 70022
34077 MONTPELLIER cedex 3
04 67 07 02 30 - www.irts-lr.fr

Lycée Jean Jaurès
voir sous lycées

LOZERE

ETES
Ecole de travail éducatif et social
17, av. Théophile-Roussel
48100 MARVEJOLS
04 66 32 27 78 www.etes.fr
etes.admin@wanadoo.fr

Lycée Notre Dame
voir sous lycées

PYRENEES-ORIENTALES

IRTS (Antenne)
1, rue Charles Percier
66000 PERPIGNAN
04 68 08 20 75

Lycée Jean Lurçat
voir sous lycées

Santé

Audioprothésiste

CREFA - Centre de recherche, d'études et de formation en audioprothèse - Faculté de pharmacie
15 av. Charles Flahaut - BP 14491
34093 MONTPELLIER cedex 5
04 67 54 86 80
www.univ-montp1.fr

Ergothérapeute

Institut de formation en ergothérapie
1672 Rue de Saint Priest
34097 MONTPELLIER cedex 5
04 67 10 79 99
www.ergotherapiemontpellier.com

Infirmier

IFSI - Instituts de formation en soins Infirmiers

AUDE

Centre hospitalier
Route de Saint-Hilaire
11890 CARCASSONNE cedex 9
04 68 24 27 90
ifsi@ch-carcassonne.fr

Centre hospitalier
12, quai Dillon - BP 824
11108 NARBONNE cedex
04 68 42 66 11

GARD

Centre hospitalier
811, avenue Dr. Goubert - BP 139
30103 ALES cedex
04 66 78 30 31
ifsi@ch-ales.fr

Centre hospitalier
85, avenue de Frontesquières
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
04 66 79 79 33
ifsi@ch-bagnolssurceze.fr

Centre hospitalier universitaire
3 bis, rue Kléber
30029 NÎMES cedex 9
04 66 68 69 10

Croix-Rouge française
2160 chemin du Bachas
30000 NÎMES 04 66 29 50 25
ifsicroixrouge30@wanadoo.fr

HERAULT

Centre hospitalier
21, bd Kennedy - 34525 BEZIERS
04 67 09 21 60
ifsi@ch-beziers.fr
www.ifsibeziers.com

CRIP - Centre de rééducation et d'insertion professionnelle
435, chemin du Mas de Rochet
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
04 67 33 18 17
ifsi@crip-34.fr

Hospitalisation privée
55, rue Clément Ader
(déménagement prévu)
34174 CASTELNAU-LE-LEZ
04 67 13 89 35
ifsi.hp@fhp-lr.com
www.fhp-lr.com

Centre hospitalier universitaire
1146, av. du Père Soulas
34295 MONTPELLIER cedex 5
04 67 33 88 85
ifsi-ifas@chu-montpellier.fr
www.chu-montpellier.fr

Centre hospitalier
Bd Camille Blanc
34207 SETE cedex
04 67 46 57 77
secifsi@ch-bassindethau.fr

LOZERE

Centre hospitalier
Avenue du 8 Mai 1945
48001 MENDE
04 66 49 48 32
ifsil@ch-mende.fr

PYRENEES-ORIENTALES

IMFSI - Institut méditerranéen de formation en soins infirmiers Centre hospitalier
Place de la lentilla - BP 4052
66046 PERPIGNAN cedex
04 68 28 67 45
secretariat.imfsi@ch-perpignan.fr

Manipulateur d'électro-radiologie

Institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale
Centre hospitalier universitaire
1146, av. du Père Soulas
34295 MONTPELLIER cedex 5
04 67 33 88 81
ifmem@chu-montpellier.fr

Masseur - Kinésithérapeute

Institut de formation en masso-kinésithérapie
Hôpital Bellevue
1, place Jean Baumel
34295 MONTPELLIER cedex 5
04 99 23 23 00
www.kinemontpellier.org

Orthophoniste

Rééducation des troubles du langage

et Orthoptiste

Rééducation des troubles de la vue
Faculté de médecine
Bureau des études paramédicales
2, rue Ecole de Médecine CS 59001
34060 MONTPELLIER cedex 2
04 67 60 10 39 ou 50
www.univ-montp1.fr

Les mots-clés

A

AES (Administration économique et sociale) 22-27-29
Administrateur de réseaux 38
Administration publique 22-29
Agricole 32
Agro-équipements 34
Agronomie 43
Alternance 54
Aménagement 27-29
Aménagements paysagers 32
Analyse et conduite de systèmes d'exploitation 32
Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques 32
Analyses biologiques 34
Animation et gestion touristiques 38
Archéologie 27-29
Architecture 45
Arts appliqués 29-36
Arts, arts plastiques, arts du spectacle 27-29
Art dramatique 45
Assistance technique d'ingénieur 34
Assistant de gestion PME-PMI 36
Assistant de manager 36
Assistant de service social 46
Assurance 36
Audioprothésiste 23-47
Audiovisuel 27

B

Banque, gestion de clientèles 38
Beaux-Arts 45
Bâtiment 30-34-43
Bioanalyses et contrôles 34
Biochimie 25-29
Biologie 25-29-43
Biotechnologies 25-32
BTS Agricoles 13-32
BTS Production 13-34
BTS Services 13-36

C

Capacité en droit 22-29
Carrières juridiques 30
CIO (Centres d'information et d'orientation 55
Chimie 23-30-34-43
Chirurgien-dentiste 23
Cinéma 27
Classe de mise à niveau 36
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) 14-40
CNED 19
Commerce 22-43
Commerce international 38
Communication 27
Communication des entreprises 38
Communication visuelle 38
Comptabilité et gestion 22-37-38
Conception de produits industriels 34
Conseiller en économie sociale et familiale 46
Contrôle industriel et régulation automatique 34
CROUS 55

D

DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) 25-27-29
Danse 45
Design de mode 38
Développeur d'applications 38
Diététique (génie biologique) 30
Documentation 27
Dossier unique de candidature 3
DUT 12-30
Domotique 34
Droit 22-29

E

Eau 32
Ecoles de commerce 43
Ecoles d'ingénieurs 43
Ecoles post-bac 16
Economie sociale et familiale 38-46
Economie-sciences économiques 22-29
Educateur de jeunes enfants 46
Educateur spécialisé 46
Education-sciences de l'éducation 27
Electronique, électrotechnique, automatique 25-29-34
Environnement 30-32
Ergothérapie 47
Esthétique-cosmétique 38
Etude et économie de la construction 34
Expertise comptable 37
Ethnologie 27
Etranger 3
Europe 3

F

Finance, administration, comptabilité 37
Fluides - Energies - Environnements 34

G

Génie biologique 30
Génie civil 30
Génie électrique et informatique industrielle 25-30
Génie industriel et maintenance 30
Génie des systèmes industriels 29
Génie des télécommunications et réseaux 30
Génie mathématique et informatique 25
Génie mécanique et productique 25-30
Génie optique 34
Géographie 27-29
Géomètre topographe 34
Géosciences 29
Gestion des entreprises et des administrations 30
Gestion des équipements sportifs 30
Gestion et maîtrise de l'eau 32
Gestion et protection de la nature 32
Gestion forestière 32
Gestion logistique et transport 30

H

Handicap 56
Histoire 27-29
Histoire de l'art 27-29
Horticulture 32
Hôtellerie-restauration 36-38

I

Immobilier, urbanisme 38
Industries agro-alimentaires 32
Industries des matériaux souples 34
Infirmier 47
Information et communication 27
Informatique 25-29-30
Informatique de gestion 38
Informatique industrielle 30-34
Ingénierie de la santé 22
Ingénierie électrique 25
Ingénieur 25-43
IEP (Institut d'études politiques) 41
Institut protestant de théologie 25

L

Laboratoire 34
Langues 27-29
Langues étrangères appliquées 27-29
Lettres classiques 27-29
Lettres modernes 27-29
Logistique et transport 30

M

Maintenance après-vente automobile 34
Maintenance industrielle 34
Management 25-29
Management des unités commerciales 36
Manipulateur d'électro-radiologie 47
Masseur-kinésithérapeute 47
Mathématiques 25-29
Mécanique et automatismes industriels 34
Médecine 23
Médiation culturelle et communication 27
Mentions complémentaires post-bac 36
Mesures physiques 30
Métiers de l'eau 32-34
Microtechniques 34
Mise à niveau pour BTS arts appliqués 36
Mise à niveau pour BTS hôtellerie-restauration 36
Moniteur éducateur 46
Multimédia 27-36
Musicothérapeute 45
Musique 27-45

N

Négociation relation client 38
Notariat 45

O

Odontologie 23
Œnologie 32
Opticien-lunetier 34
Orientation active 3
Orthophonie 23-47
Orthoptiste 23-47

P

Pharmacie 22-23
Philosophie 27
Physique 25-29-30
Phytosciences 29
Production animales 32
Productions aquacoles 32
Productions horticoles 32
Produits mécaniques 34
Professions immobilières 38
Psychologie 27-29

R

Réalisation d'ouvrages chaudronnés 34

S

Sage-femme 23-47
Santé 22-23-47
Sans le bac 19
Schéma de l'enseignement supérieur 4
Sciences de la vie, de la terre, de l'environnement 25-29
Sciences de l'éducation 27
Sciences de gestion 22-25
Sciences du langage 27
Sciences économiques 22
Sciences et génie des matériaux 30
Sciences et techniques pour l'ingénieur 25
Sciences physiques 25-29
Science politique 22
Sciences sanitaires et sociales 27
SCUIO (Services communs universitaires d'information et d'orientation) 55
Services et réseaux de communication 30
Statistiques et traitement informatique des données 30
Social 46
Sociologie 27-29
Sport 22-29
Systèmes électriques 34

T

Technico-commercial 32-38
Techniques de commercialisation 30
Technologies végétales 32
Théologie 25
Tourisme 38
Traitement des matériaux 34
Transport 30-38
Travaux publics 34

U

Universités 10-22

V

Ventes et productions touristiques 38
Vie étudiante 7
Viticulture-oenologie 32

Salons 2010-2011 pour les lycéens

AUDE

Carca'Sup, Carcassonne, Salle du Dôme
jeudi 10 février 2011, 9h-17h

GARD

Lycée Avenir, **Nîmes**, Parc des expositions
jeudi 13 janvier 2011 9h-17h

Bac Plus, **Alès**,
mardi 18 janvier 2011, 8h30-12h et 13h30-17h

Nuit de l'orientation
Nîmes, CCI de Nîmes
vendredi 4 février 2011 17h-22h

Journée Métiers Formations, **Bagnols-sur-Cèze**, Halles les Eyrieux,
vendredi 18 février 2011, 8h30-17h

HÉRAULT

Salon de l'enseignement supérieur, Montpellier, Corum
Jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 janvier 2011, 9h-18h

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Forum Après Bac, Perpignan, Parc des expositions
Mardi 15 février 2010, 8h30-17h

Plus d'infos sur www.onisep.fr/montpellier

PUBLICITÉ

www.100metiersenregionlr.fr
les clips des 100 métiers qui recrutent

POUR CHAQUE MÉTIER DÉCOUVREZ EN 1 CLIC

- une **vidéo** témoignage d'un ou d'une jeune professionnel(le) de notre région,
- une **fiche détaillée** : nature et conditions de travail, qualités et compétences requises, salaires, perspectives, secteurs d'activités en Languedoc-Roussillon, parcours de formation initiale et continue en région.

onisep LANGUEDOC-ROUSSILLON · Midi Libre

Onisep LR - Septembre 2010 - © Yuri Arcurs - Fotolia.com - © anpe communication - © Lucas Schifres / Onisep - © Onisep FNTP 2002

PUBLICITÉ



Pour rencontrer les professionnels de l'orientation

CIO centres d'information et d'orientation

AUDE

Carcassonne 11000
56, avenue Henri Goût
Tél. 04 68 10 21 00
ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary 11406 cedex
9, rue des Moulins
Tél. 04 68 23 02 54
ce.0110843g@ac-montpellier.fr
www. cio-castelnaudary.ac-montpellier.fr

Limoux 11300 (antenne)
Espace Jean-Jaurès - 9, rue Bourrerie
Tél. 04 68 31 28 79
ce.0110893l@ac-montpellier.fr
www. cio-castelnaudary.ac-montpellier.fr

Narbonne 11100
3A, bd Marcel Sembat
Tél. 04 68 32 61 75
ce.0110036e@ac-montpellier.fr

GARD

Alès 30100 «Le Moulin»
8 quai Boissier de Sauvages
Tél. 04 66 56 46 70
ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols-sur-Cèze 30200
294, avenue Vigan-Braquet
Tél. 04 66 89 53 93
ce.0300992r@ac-montpellier.fr
www.ciobagnols.fr

Le Vigan 30120
11 rue du Palais
Tél. 04 99 92 01 72
ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Nîmes 30000 (Nîmes centre)
11 Place du 8 Mai
Tél. 04 66 29 03 81
ce.0300060c@ac-montpellier.fr
www.cio-nimes-centre.ac-montpellier.fr

Nîmes 30907 cedex (Nîmes ouest)
Résidence Universitaire - Rue Matisse
Tél. 04 66 27 95 00
ce.0301328f@ac-montpellier.fr

HÉRAULT

Béziers 34500
16, bd Maréchal Leclerc
Tél. 04 67 62 45 04
ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Lunel 34400
2, cours Gabriel-Péri
Tél. 04 67 83 56 83
ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Montpellier 34080
(Montpellier Celleneuve)
Zac de la Fontaine
356 Quai Louis Le Vau
Tél. 04 67 75 74 50
ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier 34070
(Montpellier centre)
820, av. Villeneuve d'Angoulême
Tél. 04 67 91 32 55
ce.0340096v@ac-montpellier.fr
www.cio-montpellier-centre.ac-montpellier.fr

Montpellier 34000
(Montpellier est)
180, rue d'Argencourt
Tél. 04 67 79 75 70
ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Pézenas 34120
Place Boby Lapointe - BP 4
Tél. 04 67 98 85 74
ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Sète 34204 cedex
10, rue du Palais - BP 421
Tél. 04 67 18 34 18
ce.0340098x@ac-montpellier.fr
www.cio-sete.ac.montpellier.fr

LOZÈRE

Mende 48000
Rue de l'Espérance
Tél. 04 66 65 05 17
ce.0480020l@ac-montpellier.fr
www.cio-mende.ac-montpellier.fr

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Céret 66400
20, avenue Sageloli
Tél. 04 68 87 02 07
ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Perpignan 66020 cedex
(Perpignan centre)
13, rue Dr Zamenhof - BP 923
Tél. 04 68 34 90 84
ce.0660042m@ac-montpellier.fr

Perpignan 66070 cedex
(Perpignan Cassanyes)
2, bd Anatole France - BP 87009
Tél. 04 68 50 20 86
ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Prades 66501 cedex
32, avenue Pasteur - BP 86
Tél. 04 68 05 32 00
ce.0660463v@ac-montpellier.fr

ANDORRE

Andorre 99000
Lycée "Comte de Foix"
Prada Motxilla
Tél. 00 376 872 534
sio.lcf@andorra.ad



SCUIO-IP services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Montpellier I
34967 Montpellier cedex 2
5, boulevard Henri IV
CS 19044
Tél. 04 67 41 76 00
www.scuio.univ-montp1.fr

Montpellier 2 CASSIOPEE
34095 Montpellier cedex 5
Place Eugène Bataillon
Tél. 04 67 14 30 61
www.univ-montp2.fr
(rubrique Etudier à l'UM2)

Montpellier III
34199 Montpellier cedex 5
Route de Mende
Tél. 04 67 14 26 11
www.univ-montp3.fr/scuio/

Nîmes Ba2ip
30021 Nîmes cedex 1
Rue du Dr Georges Salan
Tél. 04 66 36 45 96
www.unimes.fr

Perpignan
66860 Perpignan cedex
52, avenue Paul Alduy
Tél. 04 68 66 20 46
www.univ-perp.fr (rubrique formations)

CROUS

CROUS de Montpellier
04 67 41 50 00
www.crous-montpellier.fr

Antenne à Nîmes
04 66 64 18 61

CLOUS de Perpignan
04 68 50 99 62

Lire aussi en page 7

PUBLICITÉ

Acheter les guides Onisep ?

Montpellier :
Librairie de l'éducation CRDP-Onisep (à droite du lycée Joffre)
et les librairies Sauramps (Triangle et Odysseum)

Alès, Béziers, Carcassonne, Mende, Narbonne, Nîmes et Perpignan : **librairies des CDDP**



Infos : www.onisep.fr/montpellier et 04 67 60 55 85

Accueil des étudiants en situation de handicap



Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)

AUDE
Plateau de Grazailles
18, rue du Moulin de la Seigne
11855 Carcassonne Cedex 9
0 800 777 732 (numéro vert, appel gratuit)
mdph@cg11.fr

GARD
Parc Georges Besse
115/116 allée Norbert Wiener
30000 NIMES
04 66 02 78 00
0 800 20 55 88 (numéro vert, appel gratuit)
mdph-direction@cg30.fr

HÉRAULT
59 Avenue de Fès - BP 7353
34086 Montpellier Cedex 4
0 810 811 059 (numéro azur, prix d'un appel local)
www.cg34.fr/solidarite

Antenne de Béziers
173, avenue Maréchal Foch
BP 50
34501 Béziers Cédex
04 67 67 48 30

LOZÈRE
6 avenue du Père Coudrin
48000 Mende
04 66 49 60 70
www.mdph48.fr
direction@mdph48.fr

PYRÉNÉES-ORIENTALES
30, rue Pierre Bretonneau
66100 Perpignan
04 68 39 99 00
www.cg66.fr/solidarite/mdph_66
mdph66@cg66.fr

Services universitaires d'accueil des étudiants en situation de handicap (SAEH)

HÉRAULT

Université Montpellier 1
Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap
Handiversité
04 67 41 75 47
handiversite@univ-montp1.fr
www.univ-montp1.fr (rubrique la vie à l'université)

Université Montpellier 2
Service d'accompagnement des étudiants et personnels handicapés (SAEPH)
04 67 14 41 44
handicap@univ-montp2.fr
www.univ-montp2.fr (rubrique vie des campus)

Université Montpellier 3
SAEH
Bâtiment Azalaïs de Portiragnes
Bureau 010
04 67 14 21 43
etud.handi@univ-montp3.fr
www.univ-montp3.fr/saeh/

GARD

Université de Nîmes
Accueil des étudiants en situation de handicap
04 66 36 45 81
www.unimes.fr
(rubrique campus)

PYRÉNÉES ORIENTALES

Université de Perpignan
Accueil des étudiants handicapés
SCUIO-IP
Bâtiment B
Maude Pagnon
04 68 66 20 43
baeh@univ-perp.fr
www.univ-perp.fr (rubrique vie étudiante)

PUBLICITÉ
L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE
http://www.recrutement.air.defense.gouv.fr
Courriel : info@recrutement.air.defense.gouv.fr
N°Azur 0 810 715 715
PRIX APPEL LOCAL
Vivez votre métier, intégrez notre équipe !
Pour tout renseignement sur les possibilités d'emploi et de carrière dans l'Armée de l'air, retournez ce coupon-réponse à :
Armée de l'air – DRHAA– Bureau recrutement – BA 705
37076 TOURS Cedex 02
Nom : .... Prénom : ....
Adresse : .... Code postal : ....
Ville : .... Tél. : ....
Né le : .../.../... Niveau d'études : .... Sexe : M ☐ F ☐

Alternance

Le contrat d'apprentissage

Il associe le travail salarié en entreprise et la préparation d'un diplôme : BTS, DUT (ainsi que CAP, BEP, Bac Pro), diplôme d'ingénieur, titre homologué.

Il s'adresse à des jeunes de 16 à moins de 26 ans dont la première démarche est de trouver un employeur.

C'est un contrat de travail, signé pour une durée de 1 à 3 ans, selon la nature du diplôme préparé.

La formation pratique se déroule dans l'entreprise. Les séquences théoriques et pratiques ont lieu dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans un établissement de formation et de recherche, au sein d'une section d'apprentissage. La durée des cours varie en fonction du diplôme préparé. Pour un BTS ou un DUT, elle est d'au-moins 1500 heures pour un cycle de formation de deux ans. L'employeur et le CFA font régulièrement le point sur les enseignements respectifs dans le cadre de la liaison CFA-entreprises.

Le salaire perçu se situe entre 25 et 78% du SMIC*, selon l'âge et la progression dans le cycle de formation.

La liste des formations et des CFA en Languedoc-Roussillon est mise à jour par la Région et disponible sur son site internet : **www.laregion.fr**

Le contrat de professionnalisation

Son but est d'acquérir un diplôme, un titre ou une qualification professionnelle. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, qui peuvent ainsi compléter leur formation initiale, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus.

Le contrat de professionnalisation peut être un contrat de travail à durée déterminée de 6 à 12 mois, ou un contrat à durée indéterminée comprenant une action de professionnalisation de 6 à 12 mois, pouvant être portée à 24 mois en cas d'accord de branche.

Le salaire varie de 55% à 80% du SMIC* en fonction de l'âge et du niveau de formation.

Des écoles privées en Languedoc-Roussillon proposent de suivre des formations en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.
Vous les trouverez sur **www.onisepmontpellier.fr**

*SMIC : salaire minimum interprofessionnel de croissance.
Au 1er janvier 2010 : Smic horaire brut : 8,86 €
Smic mensuel brut : 1343,80 € (base légale 35 h)
Smic mensuel net : 1055,42 € (base légale 35 h).



Comment rechercher un maître d'apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail, la recherche d'un maître d'apprentissage s'apparente donc à une recherche d'emploi. Il faut rédiger un CV, une lettre de motivation, et passer un entretien avec l'employeur. L'attitude, la motivation et la présentation sont importantes.

Des pistes pour trouver un employeur

- Consulter le portail de l'alternance : www.contrats-alternance.gouv.fr
- Contacter le Pôle emploi et/ou consulter la rubrique présentant les offres de contrats en alternance du site du Pôle emploi : http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherContratsAlternance.do
- Utiliser les relations de son entourage : membres de la famille, amis, voisins connaissent peut-être une entreprise susceptible de conclure un contrat d'apprentissage
- Consulter les sites de recherche d'emploi, les petites annonces dans la presse, les pages jaunes et les annuaires d'entreprise tels que le Kompass (http://fr.kompass.com/) ; le Pôle emploi met à disposition des annuaires d'entreprise
- Démarcher soi-même les entreprises (candidatures spontanées)

Des structures peuvent également aider :

- le CFA (centre de formation d'apprentis) qui assure la préparation du diplôme a des contacts avec les entreprises
- le Point A ou le service alternance de la Chambre de commerce et d'industrie du département : adresses sur www.cci.fr/web/organisation-du-reseau/annuaire
- le Centre d'aide à la décision (CAD) de la chambre de métiers du département : adresses sur www. artisanat.fr, rubrique « espace jeunes » ➧ « devenir apprenti ? » ➧ « les centres d'aide à la décision »

A consulter

- www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Premiers-pas-vers-l-emploi/Alternance
- Le site du ministère du travail : www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/, fiches pratiques du droit du travail, rubrique « formation professionnelle »
- « Guide de l'apprenti », édité par la Documentation française, codiffusé par l'Onisep

Les publications de l'Onisep sont :

- en consultation au CDI de votre établissement et au CIO (centre d'information et d'orientation) : adresses sur http://geolocalisation.onisep.fr/, tapez « CIO » dans « quoi ? », cliquez sur la carte puis sur « trouver »
- en vente en librairie (voir page 21 : acheter les guides Onisep) et en ligne (http://librairie.onisep.fr)

Correspondance entre spécialités de bac pro et de BTS ou BTSA

Attention, ce tableau est indicatif et non exhaustif. D'autres candidatures sont possibles en tenant compte de votre motivation et de vos capacités. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des établissements (lors d'un salon par exemple) ou à solliciter l'avis de vos enseignants et COP. Rappel : seuls les titulaires d'un bac pro avec mention bien ou très bien sont admis de droit en BTS proche(s) de leur spécialité.

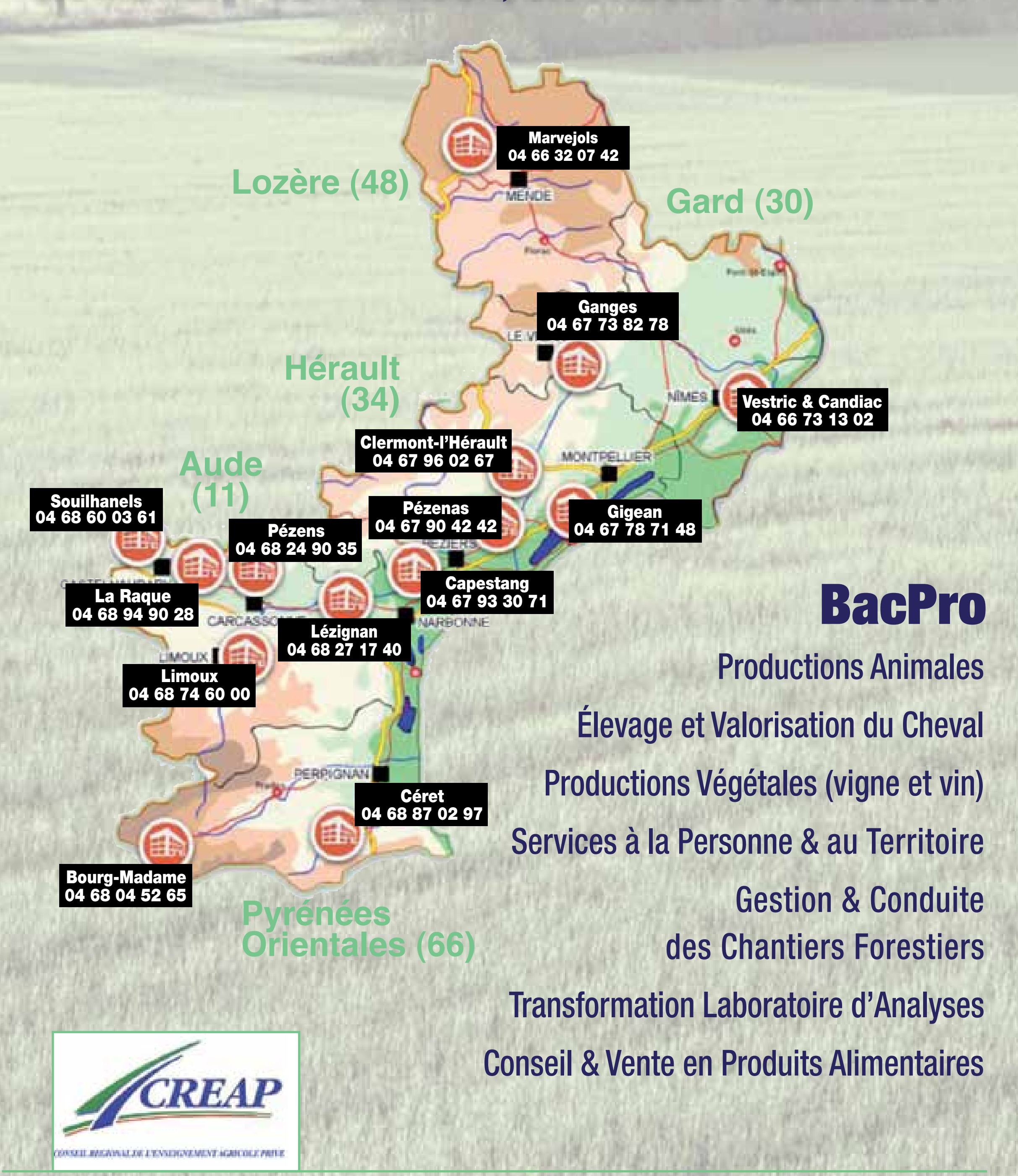
Bac pro	BTS(A) possibles
Agroéquipements	Agroéquipements Génie des équipements agricoles
Artisanat et métiers d'art option communication graphique	Communication visuelle : option graphisme édition publicité ; option multimédia Design de communication espace et volume
Bio-industries de transformation	Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries Analyses agricoles, biologiques et technologiques Sciences et technologies des aliments
Commerce	Management des unités commerciales Négociation et relation client Technico-commercial
Comptabilité	Comptabilité et gestion des organisations Transport Assistant de gestion de PME PMI Informatique de gestion
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Analyse et conduite des systèmes d'exploitation Productions animales Viticulture-œnologie Technico-commercial Technologies végétales
Cultures marines	Aquaculture
Electrotechnique, énergie, équipements communicants	Electrotechnique Maintenance industrielle Domotique Mécanique et automatismes industriels Assistance technique d'ingénieur Technico-commercial
Esthétique cosmétique parfumerie	Esthétique cosmétique
Etude et définition de produits industriels	Conception de produits industriels Conception et industrialisation en microtechniques Assistance technique d'ingénieur
Exploitation des transports	Transport
Gestion et conduite de chantiers forestiers	Gestion forestière
Hygiène et environnement	Hygiène propreté environnement
Industries de procédés	Chimiste Contrôle industriel et régulation automatique
Logistique	Transport
Maintenance de véhicules automobiles option motocycles, option voitures particulières	Après-vente automobile option motocycles, option véhicules particuliers
Maintenance de véhicules automobiles option véhicules industriels	Après-vente automobile option véhicules industriels Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
Maintenance des équipements industriels	Maintenance industrielle Mécanique et automatismes industriels Technico-commercial Assistance technique d'ingénieur
Maintenance des matériels option A : tracteurs et matériels agricoles	Agroéquipement Génie des équipements agricoles
Maintenance des matériels option B : travaux publics et manutention	Génie des équipements agricoles Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
Maintenance des matériels option C : parcs et jardins	Génie des équipements agricoles Après-vente automobile option véhicules industriels Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention

Métiers de la mode - vêtements	Design de mode textile et environnement option A mode
Microtechniques	Conception et industrialisation en microtechniques
Ouvrage du bâtiment	Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
Photographie	Photographie
Pilotage de systèmes de production automatisée	Maintenance industrielle Mécanique et automatismes industriels
Plastiques et composites	Industries plastiques Europlastic
Production aquacole	Aquaculture
Production graphique	Communication et industries graphiques
Production horticole	Production horticole Technico-commercial Aménagements paysagers
Production imprimée	Communication et industries graphiques
Réparation des carrosseries	Conception et réalisation de carrosseries Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle
Restauration	Hôtellerie restauration option A mercatique et gestion hôtelière ; option B art culinaire, art de la table et du service Ventes et productions touristiques
Secrétariat	Assistant de manager Assistant de gestion de PME PMI
Sécurité, prévention	Hygiène, propreté, environnement
Services (accueil, assistance, conseil)	Management des unités commerciales Négociation et relation client Technico-commercial Assistant de gestion de PME PMI Ventes et productions touristiques
Services de proximité et vie locale	Economie sociale et familiale
Services en milieu rural	Services en espace rural Technico-commercial
Systèmes électroniques numériques	Systèmes électroniques Domotique Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques Métiers de l'audiovisuel
Technicien conseil vente	Technico-commercial
Technicien constructeur bois	Charpente - couverture Systèmes constructifs bois et habitat
Technicien d'études du bâtiment	Etudes et économie de la construction Bâtiment
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	Domotique Fluides, énergies, environnements
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Bâtiment
Technicien du froid et du conditionnement de l'air	Fluides, énergies, environnements
Technicien d'usinage	Industrialisation des produits mécaniques
Technicien en chaudronnerie industrielle	Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle Constructions métalliques
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	Fluides, énergies, environnements
Technicien géomètre - topographe	Géomètre - topographe
Travaux paysagers	Aménagements paysagers Production horticole Technico-commercial
Travaux publics	Travaux publics
Vente	Management des unités commerciales Négociation et relation client Technico-commercial

Pour connaître la localisation des BTS qui ne sont pas proposés dans l'académie, consultez le dossier national Onisep « Après le Bac, choisir dès le lycée » (parution 2011) ou le site www.onisep.fr

Lycées Agricoles Privés Languedoc-Roussillon

UN MÉTIER POUR CHACUN, UN PROJET POUR TOUS !



Formation Initiale / Formation par Apprentissage

Retrouvez tous nos Lycées sur : www.creap-lr.fr

Tél. : 04 68 60 52 86

au niveau national : http://cneap.scolanet.org